



## CHAPITRE III - COMPOSITION DE L'ENVIRONNEMENT PAYSAGÉ ET URBAIN

## A. La lecture du paysage et de ses composantes

« Le paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations. »<sup>1</sup>

Au-delà de cette définition, ce rapport tend à définir le patrimoine paysager des territoires communaux de Dinan-Léhon et de Lanvallay, à savoir « les paysages considérés comme remarquables, mais aussi les paysages du quotidien et ceux des espaces dégradés. Tous les paysages doivent être pris en compte. »<sup>2</sup>

Plus précisément, ce diagnostic paysager a pour objectif de comprendre la morphologie du territoire, d'analyser la structure paysagère dans lequel il s'insère, d'en relever les spécificités, d'établir les relations visuelles, de faire l'état de l'occupation de la trame végétale et des typologies présentes, pour enfin faire émerger les secteurs d'intensité du patrimoine paysager du territoire étudié.

### 1. Dinan-Léhon et Lanvallay : Le Val de Rance

Les atlas des paysages, régional et départemental, sont des outils de connaissance et d'aide à la décision. L'atlas de Bretagne a été réalisé en 2013, quant à l'atlas des paysages des Côtes-d'Armor, celui-ci est en cours de finalisation<sup>3</sup>. Ces documents visent à identifier, qualifier et caractériser tous les paysages d'un territoire, mais aussi à créer une culture commune des paysages (caractéristiques, motifs, évolutions, etc.) pour aider à mieux aménager.

#### a. Porte des Côtes-d'Armor

Géographiquement situé à l'extrémité nord-est du département des Côtes-d'Armor, les communes de Dinan-Léhon et de Lanvallay s'inscrivent en majorité dans la famille des paysages cultivés à ragosses, typologie de paysages la plus représentée dans la région 4. Les grandes tendances de cette typologie de paysage peuvent être observées dans le secteur rural de Lanvallay et au sud de Léhon, au-delà du tissu urbain, à savoir :

- « un émondage périodique des branches du tronc des arbres leur donnant ainsi une forme particulière et reconnaissable ».
- « territoire de plaine ou de bas plateau, avec des grandes parcelles cultivées ».

Bien que le maillage bocager soit un marqueur de ce paysage, il est aujourd'hui résiduel. En effet, sur le territoire communal de Dinan-Léhon, plus particulièrement, la trame bâtie occupe majoritairement l'espace. L'ensemble paysager dans lequel s'insèrent ces communes, le Val de Rance, présente par ailleurs la proportion la plus importante de zones bâties (regroupant les familles suivantes : habitat diffus et mitage, périurbain et bourgs, et urbain dense) et d'eau libre, notamment par la présence de la Rance et de ses nombreux affluents.

1 Convention européenne du paysage, Florence, 2000

2 Les atlas de paysages, méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages, Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

3 Les données concernant l'atlas de paysages des Côtes-d'Armor ne sont pas encore rendues publiques à ce jour

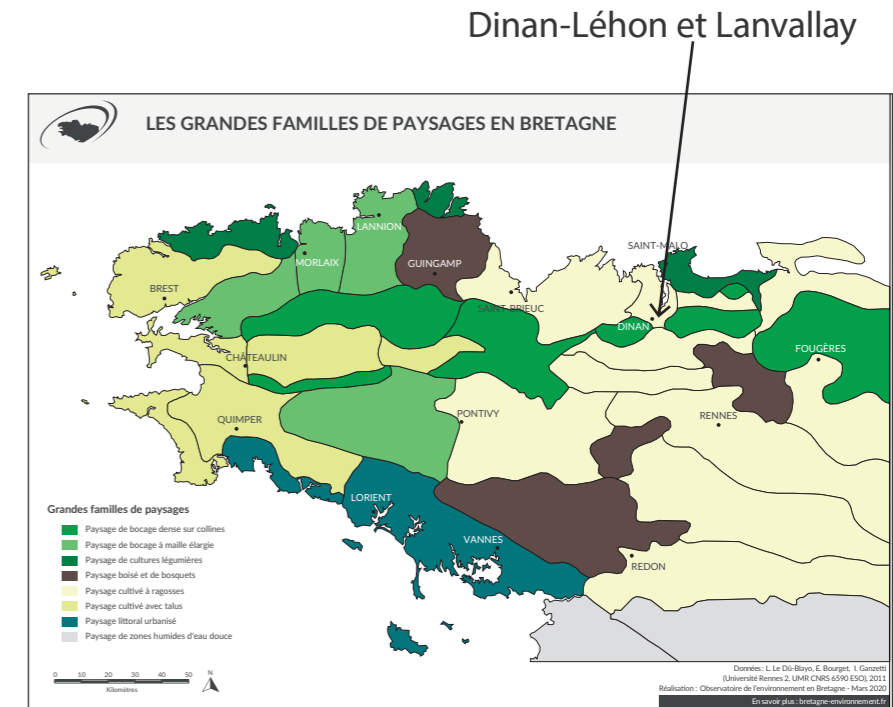


Fig. 78 : Localisation des villes de Dinan-Léhon et Lanvallay sur la carte des grandes familles de paysages en Bretagne, 2013

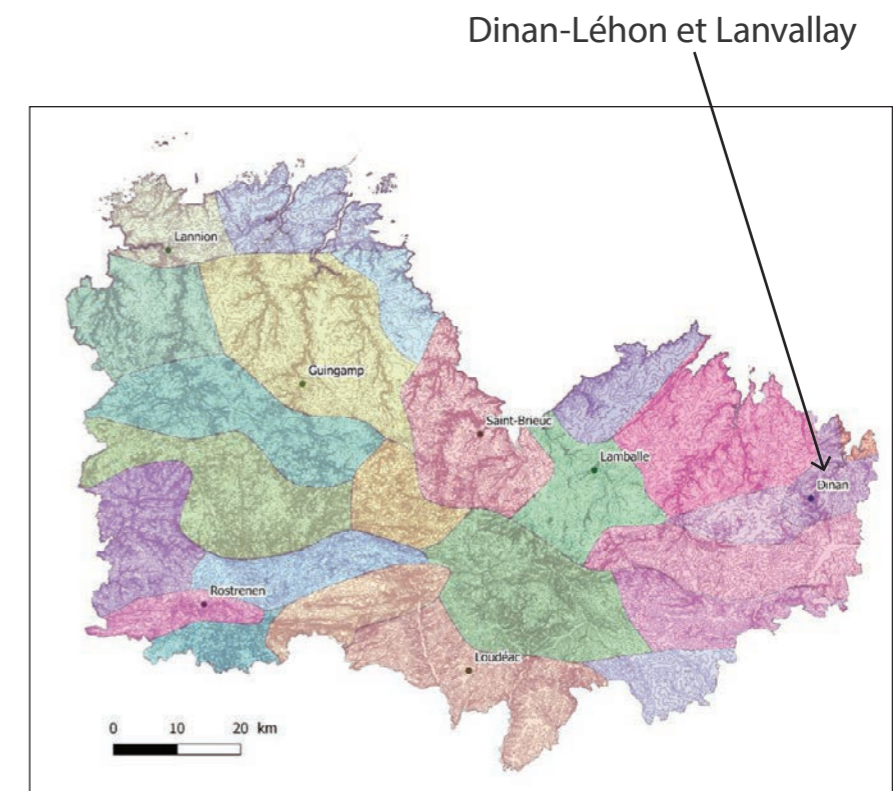


Fig. 79 : Localisation des villes de Dinan-Léhon et Lanvallay sur la carte des unités paysagères des Côtes-d'Armor, unité 3.4

### **b. La Rance intérieure**

L'unité de paysage du pays de Dinan et de la Rance intérieure se situe aux limites orientales du département<sup>1</sup>. Elle s'organise autour de la Rance, au sud de son estuaire maritime. Plus précisément, les territoires communaux de Dinan-Léhon et Lanvallay se développent de part et d'autre de la vallée de la Rance, respectivement à l'est et à l'ouest.

Au sein de cette unité paysagère, la vallée de la Rance est définie comme sinueuse et encaissée. En effet, « dans la traversée du pays de Dinan, la vallée de la Rance est l'une des vallées les plus encaissées du département. Des pans de falaises rocheuses y sont visibles sur des versants abrupts et le plus souvent boisés. C'est une vallée sinueuse, qui dessine de courts méandres. Son fond plat est relativement étroit, notamment dans le secteur de Dinan ». Dinan est une ville patrimoniale au grand rayonnement. Bien qu'elle se soit perchée, construite sur les hauteurs, dominant la Rance, à l'image de Lanvallay, Dinan présente un rayonnement et un caractère patrimonial plus important. « Dinan s'est développée à partir du Moyen-Âge autour d'un premier pont franchissant la Rance. La ville haute, ceinte de remparts, surplombe l'entaille abrupte de la vallée, avec laquelle elle entretient de nombreux vis-à-vis. Elle est reliée au port, aménagé sur les rives du fleuve, par la montée du Jerzual, une rue tout aussi étroite qu'elle était autrefois stratégique pour l'économie de la ville. La prospérité de Dinan au cours des siècles nous a transmis un important héritage patrimonial, qui associe ensembles bâtis et espaces publics remarquables, dans un site bâti à forte personnalité. De plus, Dinan est riche d'un important patrimoine militaire, symbolisé par ses remparts. Il y a quelques années, Dinan a engagé le renouvellement urbain des casernes Beaumanoir et du Guesclin (datant du XIXe siècle) aboutissant à la création d'un nouveau quartier où la majorité des édifices militaires ont été préservés et réinvestis pour de nouveaux usages. » En périphérie de l'agglomération de Dinan, « des vallons qui introduisent des respirations non bâties entre les secteurs urbanisés. L'agglomération de Dinan a connu un important développement au cours des dernières décennies, les plateaux environnant la Rance et ses petits affluents offrant des espaces peu contraints pour cette extension. La ville historique est aujourd'hui environnée de faubourgs, d'anciens villages englobés dans l'agglomération (Léhon, Lanvallay et Quévert), et d'une large auréole où alternent zones d'activités et quartiers résidentiels récents. Cette nappe urbaine est rythmée par les paysages peu ou non bâtis des vallées de la Rance et de ses petits affluents. Ce sont des respirations précieuses, qui tissent un réseau de continuités paysagères et écologiques dans la ville. » Enfin, « Les plateaux agricoles du pays de Dinan ont une morphologie paisible, animée par de discrètes et douces ondulations, et par des structures arborées. Ce sont des paysages dominés par les grandes cultures, où les prairies n'occupent qu'une place minoritaire. Les haies bocagères y sont présentes de façon inégale. Leurs réseaux sont généralement discontinus, voire relictuels dans les étendues cultivées : dans ces secteurs, l'ouverture des paysages est souvent importante, et les horizons lointains. Cultures et haies arborées restent néanmoins associées par endroit. À l'est, la forêt domaniale de Coëtquen se partage entre les départements d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-d'Armor. Anciennement rattachés au domaine du château de Coëtquen, ses paysages se partagent entre hautes futaies de feuillus et plantations de conifères. »

#### **Enjeux à échelle régionale :**

**La gestion des espaces boisés.**

#### **Enjeux à échelle départementale<sup>1</sup> et du SPR :**

**Protéger l'ensemble des coteaux de la Rance vis-à-vis de l'urbanisation nouvelle.**

**Préserver et gérer durablement les prairies humides présentes dans le fond de vallée à l'amont de Dinan.**

**Perpétuer et enrichir les paysages de futaies de feuillus dans la forêt domaniale de Coëtquen.**

**Préserver les vallées qui traversent l'agglomération de l'étalement urbain, et leur donner les qualités d'un vaste réseau de respirations linéaires aérant la ville.**

<sup>1</sup> Extrait des enjeux paysagers repérés à l'échelle de l'unité paysagère du pays de Dinan et la Rance intérieure, au sein de l'atlas des paysages des Côtes-d'Armor, conseil départemental des Côtes-d'Armor, agence Folléa-Gautier

<sup>1</sup> Extrait des descriptions de l'unité paysagère du pays de Dinan et la Rance intérieure, au sein de l'atlas des paysages des Côtes-d'Armor, conseil départemental des Côtes-d'Armor, agence Folléa-Gautier

## 2. Ancrage : les caractéristiques physiques et morphologiques du territoire

### a. Le socle : la géologie et la géomorphologie

Les territoires communaux de Dinan-Léhon et de Lanvallay s'inscrivent dans le domaine nord armoricain et présentent une diversité de roches dans leurs sous-sols. Deux types de roches sont présentes :

- les roches magmatiques comme le granite (en rouge sur la carte ci-contre)
- et les roches métamorphiques comme le gneiss (en rose) et les schistes et les grès (en vert).

Le gneiss est davantage représenté au nord du territoire d'étude et s'étend jusqu'à l'estuaire de la Rance. Le granite occupe plutôt la partie ouest de Dinan. Enfin, les schistes et les grès occupent la majeure partie du territoire étudié et s'étendent du sud-ouest de Léhon au nord-est de Lanvallay, occupant ainsi tout le sud du territoire.

### b. Le relief : la vallée de la Rance comme trait d'union

Le titre de ce sous-chapitre exprime la dualité que peut représenter la vallée de la Rance sur le territoire étudié. En effet, elle est à la fois la colonne vertébrale, la structure majeure, le fondement des caractéristiques paysagères et un marqueur fort qui divise ce même territoire par le creusement, la déclivité du relief et la morphologie de sa vallée tant resserrée avec des versants abrupts, mais aussi ouverte à l'orée de plaines.

Au-delà de la vallée de la Rance, les vallons secondaires dessinent des ondulations sur le plateau. Le relief alterne ainsi entre secteurs relativement plats, où se sont majoritairement installées les cultures, et les secteurs plus mouvementés, dessinés par le passage des vallons secondaires rejoignant la vallée de la Rance. Ces vallons se remarquent par l'ondulation du relief à proximité ainsi que par la présence d'une ripisylve dense.

Située de part et d'autre de la Rance, l'amplitude du relief est d'environ 125 m sur le territoire d'étude (communes de Dinan-Léhon et de Lanvallay). Les points les plus bas se situent dans la vallée de la Rance, où on note la présence d'altimétrie de niveau faible, entre 5 et 10 m. On peut aussi noter la présence de secteurs plus haut. Sur le plateau, l'altitude peut atteindre les 130m, attitude maximale repérée, à l'ouest de Dinan où s'est développée une zone commerciale. Côté Lanvallay, l'altitude maximale repérée atteint seulement 80 m et a été identifiée vers le village de Saint-Solen.

Les espaces boisés accompagnent majoritairement les cours d'eau du territoire, marquant ainsi les vallées et les vallons et se diffusent jusqu'au plateau. De manière plus ponctuelle, d'autres secteurs boisés sont identifiés, le plus important ferme le territoire à l'est : la forêt domaniale de Coëtquen.

Pour comprendre l'organisation générale du territoire communal étudié, trois coupes paysagères ont été réalisées. La première, notée A-A' permet d'illustrer le découpage du territoire par la Rance depuis le canal jusqu'aux prémices de la plaine de Taden. La deuxième, notée B-B' met en avant la confrontation des deux bourgs : de Dinan et de Lanvallay et dessine leur périphérie et leur campagne. Alors que la troisième notée C-C' permet d'apprécier le mouvement du relief dû au passage de quelques cours d'eau, des vallons creuses le territoire pour rejoindre la Rance (vers le canal ou vers l'estuaire).

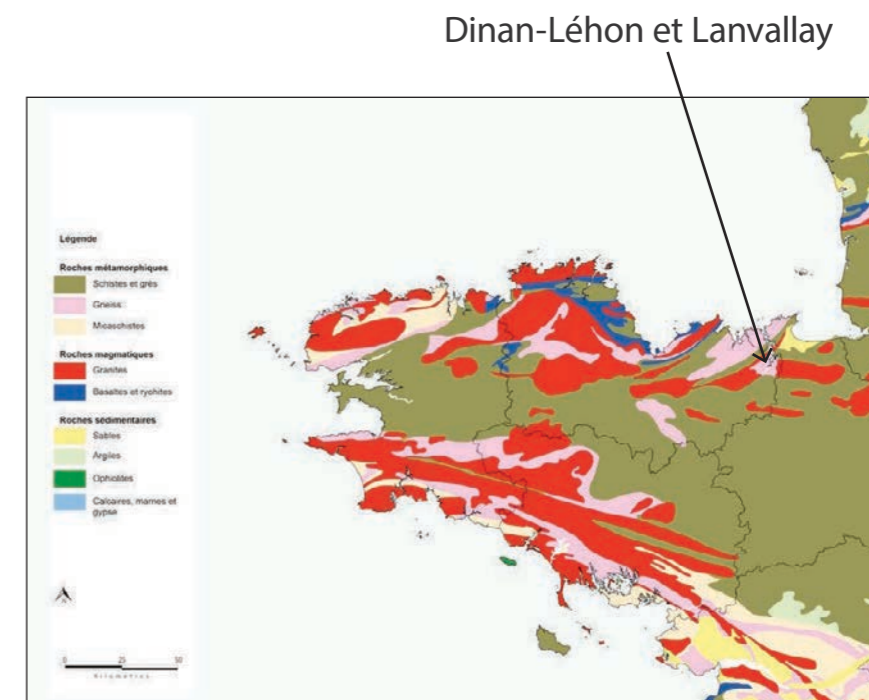


Fig. 80 : Localisation des villes de Dinan-Léhon et de Lanvallay sur la carte de la lithographie simplifiée (fond source : BRGM)

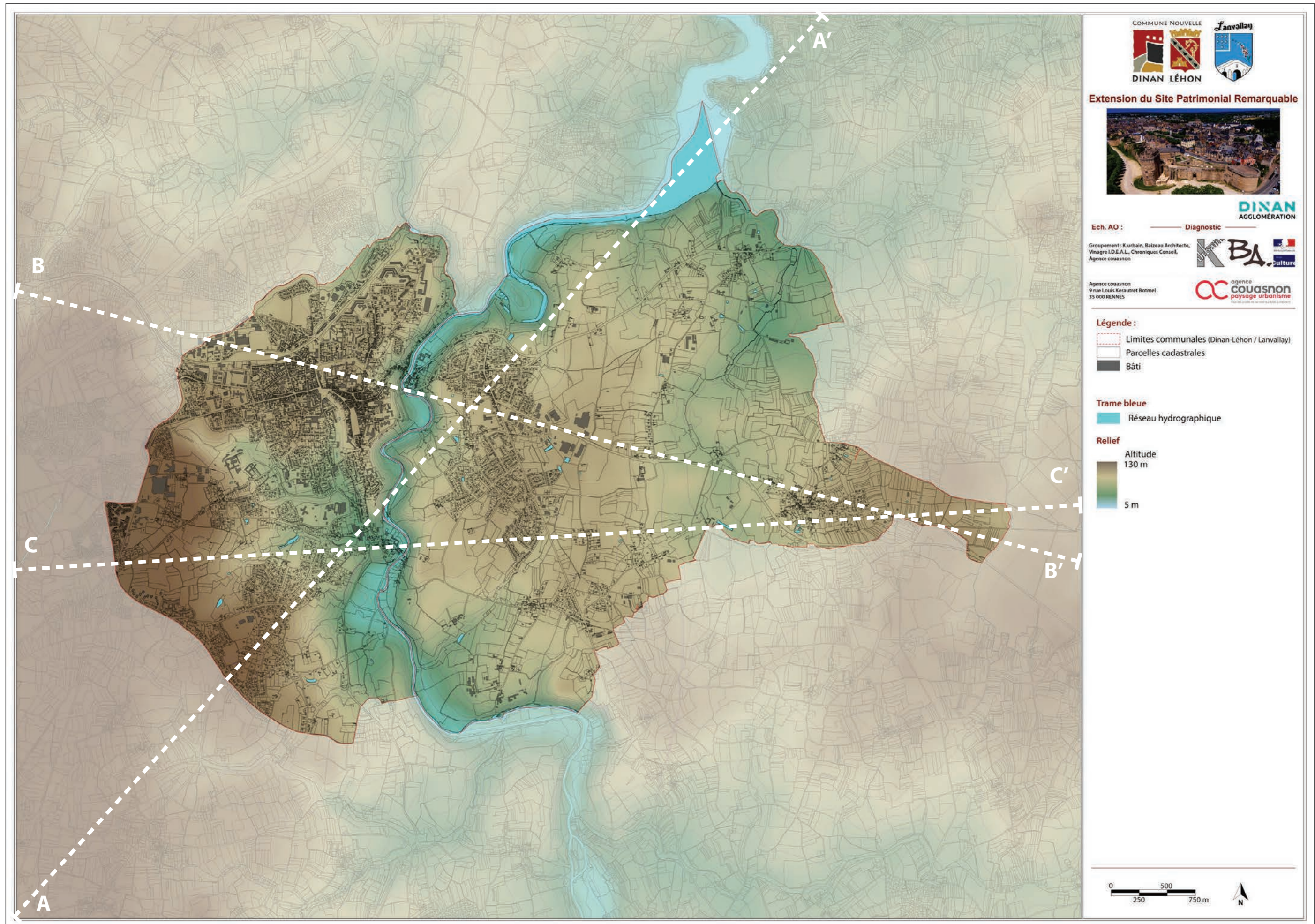


Fig. 81 : Carte du relief

### Zoom sur la vallée de la Rance

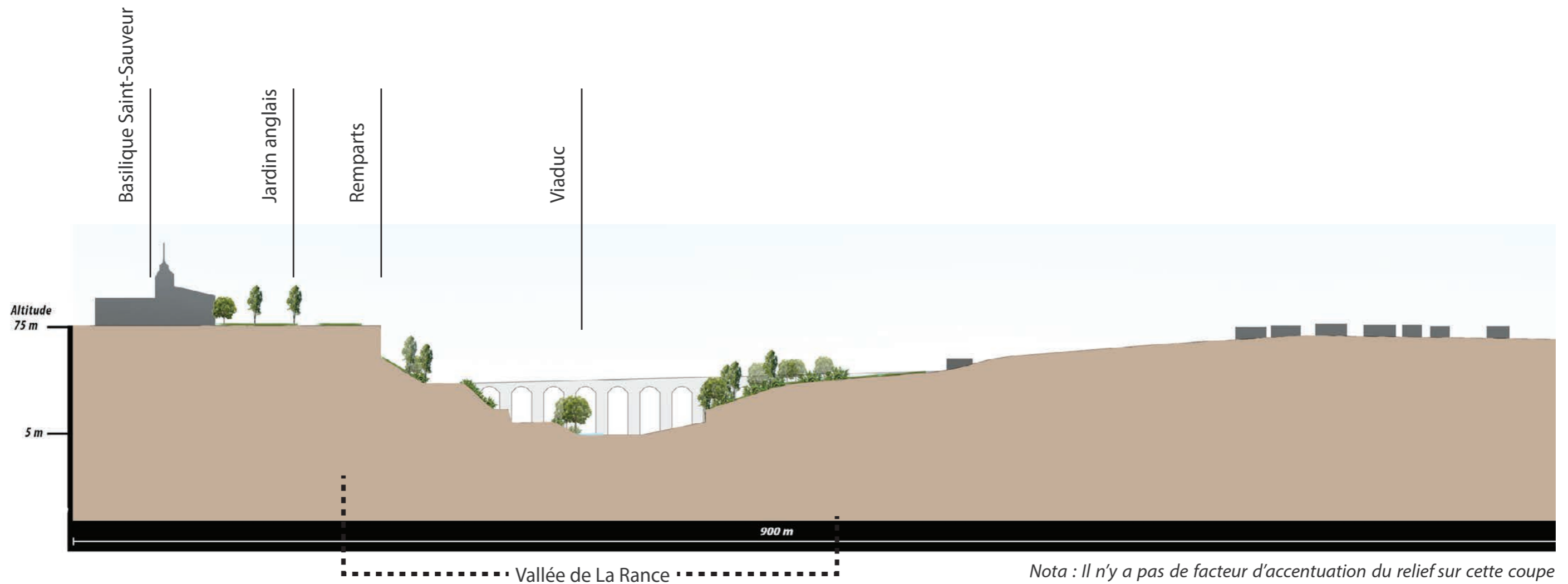


Fig. 82 : Blocs-diagrammes du territoire d'étude, vallée de la Rance



Fig. 85 : Le port de Dinan et l'ancien bourg de Lanvallay, dans la vallée de la Rance, les deux villes sont reliées aujourd'hui par un viaduc (RD 795)



Fig. 83 : Vue depuis le quai du Tallard, à Lanvallay, sur la ville basse de Dinan et ses remparts la surplombant



Fig. 84 : La vallée de la Rance depuis l'entrée du bourg de Léhon, le versant boisé ferme les perceptions



Fig. 86 : Vue sur les remparts de Dinan et ses édifices remarquables depuis le versant boisé, côté Lanvallay, depuis le sentier du Mont en Va

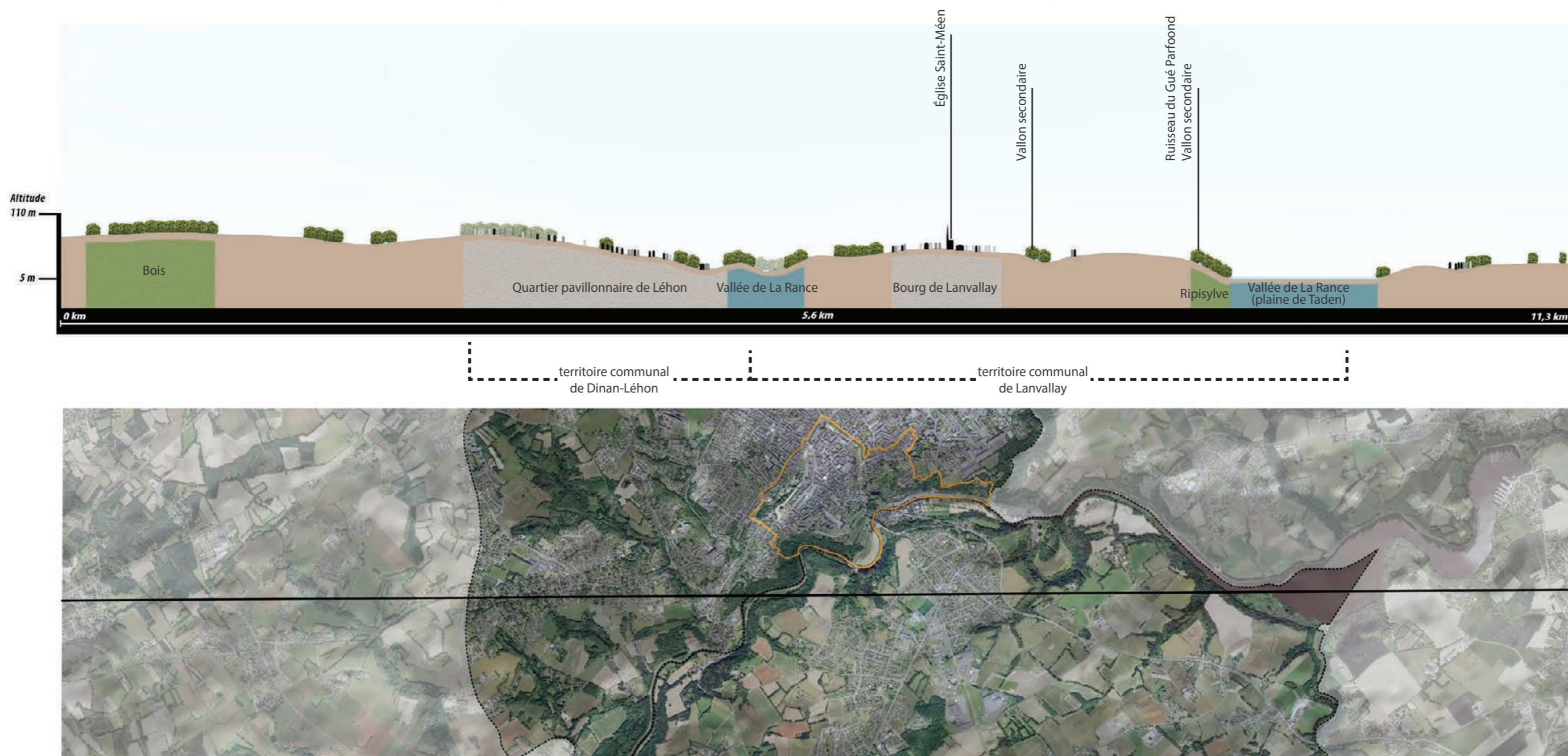


⇒ **Coupe paysagère A-A'**

Les cours d'eau marquent ce paysage : par une forte déclivité du relief et par les masses boisées denses de feuillus qui accompagnent leurs versants. Sur les territoires communaux de Dinan et Lanvallay, les zones habitées sont préférentiellement situées sur les secteurs hauts dits de plateau ou sur les premières pentes qui mènent à la Rance (secteur de Léhon). Les masses boisées profitent du maillage hydraulique pour s'implanter sur leurs versants, mais se diffusent aussi sur les hauteurs et s'invitent aux frontières des zones pavillonnaires. Vers

la plaine de Taden ou vers le port de Dinan, le relief des versants est abrupt. Vers Léhon le versant occidental a une pente plus douce puisque la vallée s'ouvre.

Nota : Facteur d'accentuation du relief 1,5 pour 1 (exagération de l'échelle verticale par 1,5 afin de mieux visualiser les variations du relief)



Secteur sauvegardé actuel

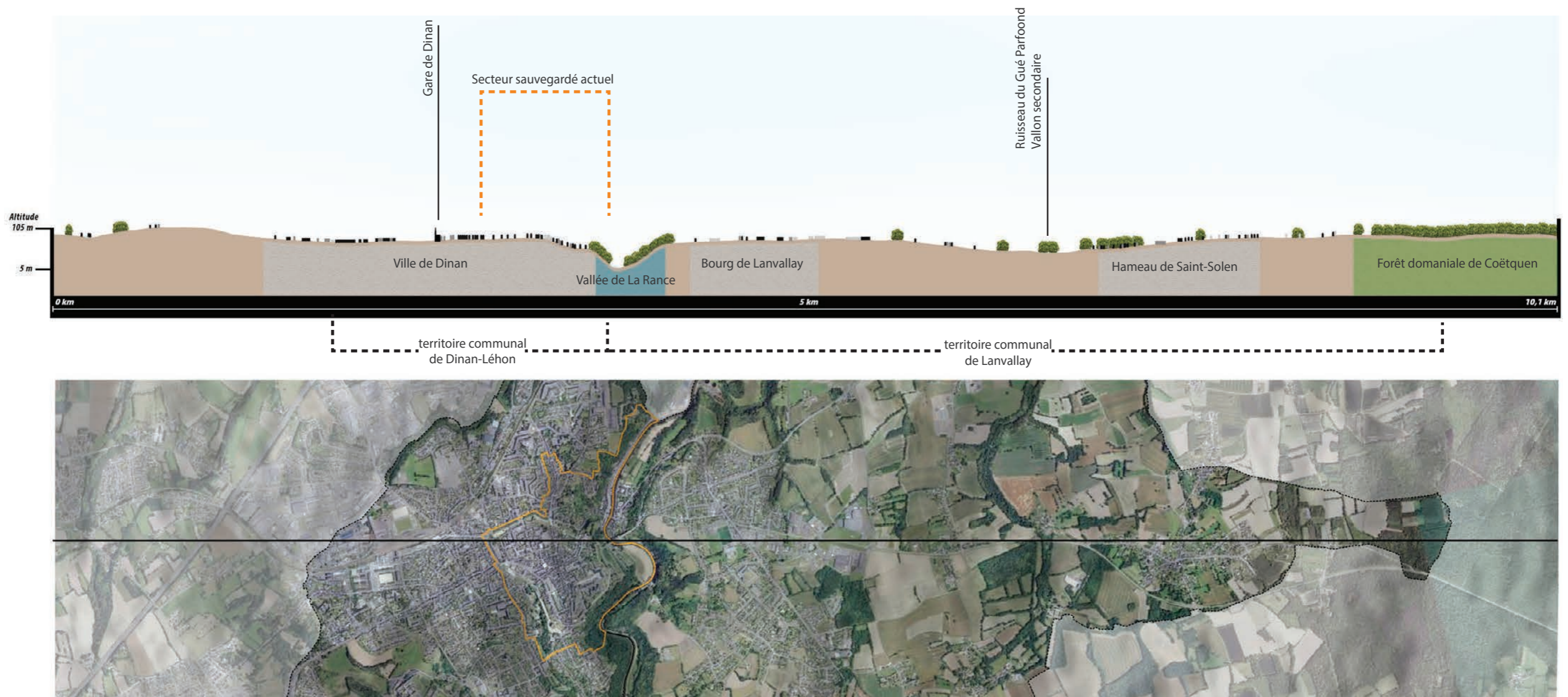
Fig. 87 : Coupe paysagère A-A'

⇒ **Coupe paysagère B-B'**

La dualité entre les centres-villes de Dinan et de Lanvallay est forte et marquée sur cette coupe par l'axe du canal de la Rance et ses versants boisés. Au-delà de la vallée s'étend un territoire aux ondulations amples. Le territoire communal de Dinan est plus restreint que celui de Lanvallay qui s'étend jusqu'au village de Saint-Solen et jusqu'à la forêt domaniale de Coëtquen. D'une part le territoire de Dinan présente une densité et une occupation par le bâti nettement plus importante que sur le territoire de Lanvallay qui présente un bourg qui s'étend vers le

sud-est, un village important à l'extrême est : Saint-Solen ainsi que de nombreux hameaux dispersés sur le reste du territoire communal.

Nota : Facteur d'accentuation du relief 1,5 pour 1 (exagération de l'échelle verticale par 1,5 afin de mieux visualiser les variations du relief)



Secteur sauvegardé actuel

Fig. 88 : Coupe paysagère B-B'

⇒ **Coupe paysagère C-C'**

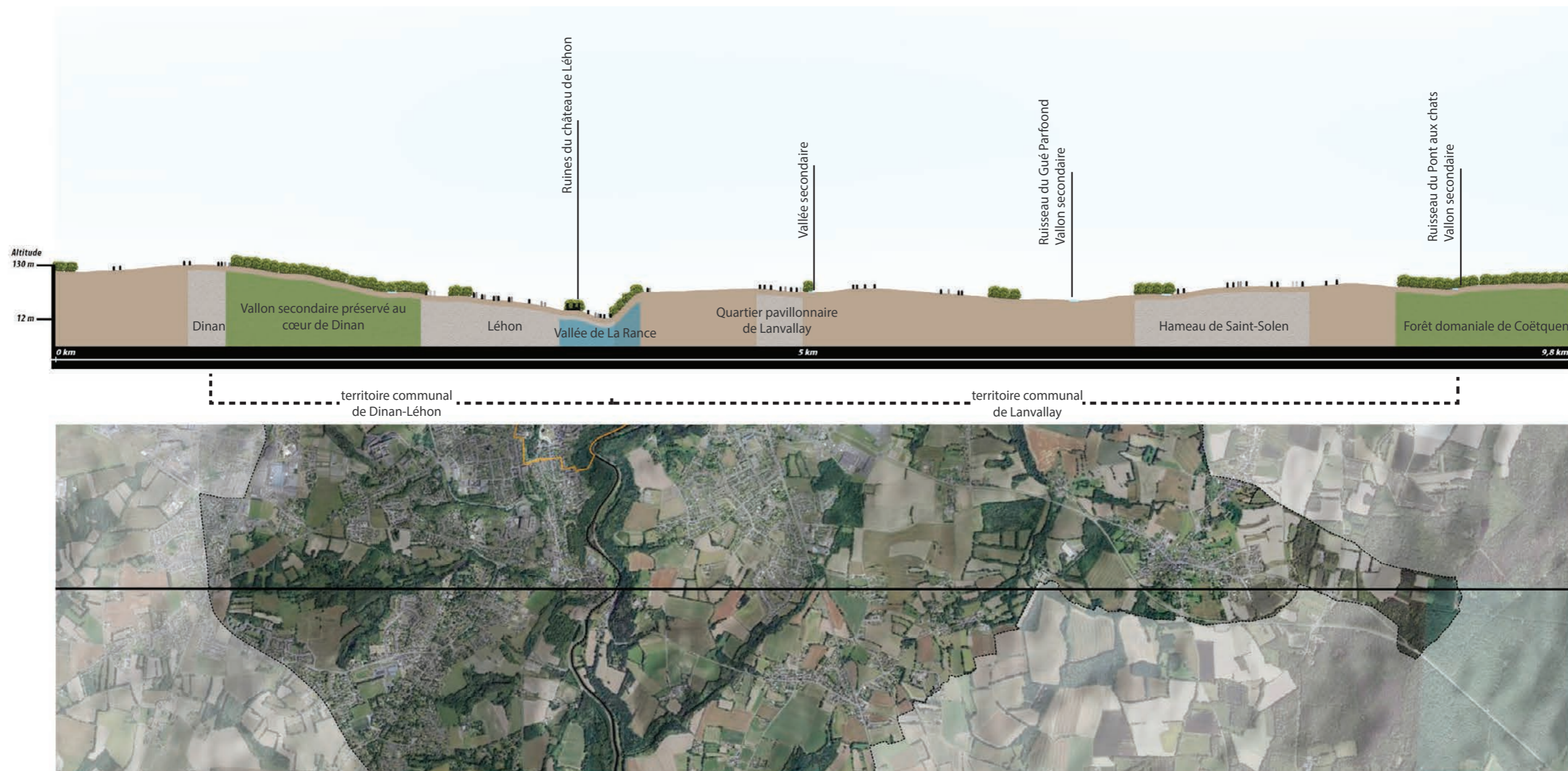
Les vallons secondaires influencent le relief du territoire étudié et dessinent un plateau ondulé sur les hauteurs, de part et d'autre de la vallée de la Rance. Les masses boisées accompagnant les vallées et vallons se remarquent sur le territoire. Ils rythment les perceptions sur le plateau. À l'ouest de Dinan comme à l'est de Lanvallay, des masses boisées importantes sont repérées : une végétation développée dans un vallon tenu en tenaille pas le développement urbain de Dinan

ainsi qu'une forêt domaniale.

Comme illustré sur l'ensemble des coupes, le maillage hydrographique de ce territoire façonne le paysage observé : un relief qui alterne entre point haut et point bas avec des ondulations amples, une vallée principale structurante, qui scinde deux villes, mais constitue aussi un lien entre ces deux entités administratives : Dinan-Léhon et Lanvallay. Au-delà du viaduc édifié, la vallée de la Rance dessine le trait d'union entre deux communes. Bien que le centre-ville

de Lanvallay s'en détache, chacune de ces communes se regarde, l'une s'installe sur le versant oriental (Lanvallay - quartier rue de la Madeleine), l'autre sur le versant occidental (Dinan - «ville basse» rue du quai de Dinan). Ces quartiers sont tenus en tenaille, adossés à une pente forte recouverte d'une masse boisée dense de feuillus.

*Nota : Facteur d'accentuation du relief 1,5 pour 1 (exagération de l'échelle verticale par 1,5 afin de mieux visualiser les variations du relief)*



Secteur sauvegardé actuel

Fig. 89 : Coupe paysagère C-C'



*Fig. 90 : Vallée la Rance sinueuse et méandrée, le faubourg de Léhon et les ruines du château émergent d'une butte boisée (prise de vue réalisée par drone)*



*Fig. 92 : Le tracé de la Rance sur le territoire est perceptible grâce à la ripisylve qui recouvre ses versants, on y perçoit une diffusion de cette trame boisée et du maillage hydrographique sur le territoire (prise de vue réalisée par drone)*



*Fig. 91 : Le bourg de Lanvallay se tient à distance de la vallée de la Rance, le centre-ville de Dinan la surplombe (prise de vue réalisée par drone)*

### 3. La trame verte et bleue (TVB) du val de Rance

Les espaces de nature peuvent être identifiés comme un espace situé en milieu urbain, périurbain ou rural présentant un intérêt en termes d'ambiance paysagère, de qualité du cadre de vie, de biodiversité, d'usage ou de fonction.

Si les espaces de nature sont variés en milieu rural et d'une superficie plus importante (vallée, espace agricole, forêt, bois), le cœur des agglomérations présente une nature d'espaces plus restreints et/ou plus confinés et essentiellement issus d'une volonté d'agrément pour ses habitants et visiteurs (parcs, jardins, alignements, arbres isolés).

À noter qu'une partie du patrimoine de la TVB du territoire d'étude fait d'ores et déjà état d'une protection. En effet, les rives de la Rance en amont du port de Dinan ainsi que la montée du Jerzual sont protégées par un site inscrit et classé. Le classement de l'estuaire de la Rance, en 1995, a retenu les critères pittoresques et scientifiques. Plus précisément, la portion protégée du territoire d'étude est définie telle une séquence « la Rance ». Elle est définie par une zone encaissée ponctuée de méandres et faite d'un paysage de rives « rapprochées » ; homogènes et complémentaires. En amont, le marais de Landebellou (Lanvally) puis en limite aval, par les petits affluents perpendiculaires qui se font face. La proposition de classement concerne également la visibilité des terrains depuis les points bas du plan d'eau avec détermination de la ligne de crête et détermination des points hauts caractéristiques permettant de découvrir le paysage. Le relief et la géomorphologie variés de la Rance ont créé un paysage à la fois homogène, exceptionnel et caractéristique d'une ria profonde de la côte nord-bretonne.<sup>1</sup> C'est pourquoi a été préfiguré un programme de protection terrestre et maritime de grande envergure pour cette vallée. L'inscription de ce site s'étend au-delà des versants. Un autre site fait état d'une double protection : la parcelle C74 à Dinan, surplombant la vallée de la Rance.

#### a. Le patrimoine agronaturel et la vallée de la Rance

Aujourd'hui le caractère urbain est très présent sur le territoire d'étude, mais relativement concentré. En effet, la commune de Lanvally possède un système agraire encore très développé et occupant la majorité de son territoire (secteur est). Concernant la commune de Dinan-Léhon, la ville s'est largement développée au nord et à l'ouest, seules quelques poches de parcelles cultivées sont présentes au sud, vers Léhon, entre les zones pavillonnaires.

Les espaces boisés se déploient principalement dans la vallée de la Rance et ses affluents formant ainsi un cordon arboré important sur les versants (ripisylve : forêt fermée de feuillus) et se développent sur le reste du plateau de façon hétéroclite. À noter que quelques plantations de peupliers ont été repérées dans des fonds de vallon et quelques secteurs de landes ligneuses observés le long de cours d'eau. Sur le plateau, les formations végétales sont moins denses, possèdent des surfaces diminuées on y retrouve un réseau de bois, de bosquets et un maillage bocager résiduel. À la marge, quelques vergers sont dispersés sur le territoire étudié. Un boisement majeur est toutefois repéré à l'est de Lanvally : la forêt domaniale de Coëtquen. Sur le territoire communal de Lanvally, cette forêt est composée de deux typologies, l'une majoritaire une forêt fermée de feuillus puis une forêt fermée mixte.

Le caractère intimiste des espaces boisés est propice à l'excursion, c'est pourquoi de nombreux chemins de randonnée longent ou traversent ces espaces naturels, à l'image de la voie verte longeant la Rance.



Fig. 93 : Vallée de la Rance et port de Dinan



*Fig. 94 : Relation étroite entre la trame verte et la trame bleue et perception sur le milieu rural de Lanvally (prise de vue réalisée par drone)*



*Fig. 96 : Un vallon offrant un espace de respiration à la ville*



*Fig. 95 : Le centre-ville de Dinan cerné par une ceinture verte et bleue*

## b. La nature en ville

### ⇒ **Les vallons : des parcs pour la ville**

Bien que les espaces dits « de nature » soient plus rares dans les espaces urbains, le territoire communal de Dinan-Léhon présente la particularité d'intégrer des vallons, composés de bois et de prairies, qui côtoient des espaces habités et constituent une majeure partie de la trame verte de la ville.

Au-delà de la vallée de la Rance, un affluent, l'Argental constitue un ensemble boisé important au nord de la commune de Dinan-Léhon. Bien qu'il ne soit pas un parc en tant que tel il présente des aménagements à l'échelle de son déploiement. Des sentiers s'y dessinent et montrent la possibilité de le découvrir. Par ailleurs, une séquence de la voie ferrée le traverse.

L'un d'entre eux prend sa source dans le quartier Sainte-Anne, poursuit son parcours jusqu'à l'oratoire rue de Brest et rejoint la Rance. En amont, il est aménagé tel un parc pour l'agrément des riverains dans un premier temps et pour les résidents d'un hôpital dans une deuxième séquence (privée).

Un second présente une ramification importante et se déploie de la zone pavillonnaire de la Nourais à la zone commerciale du Saint-Esprit. Il rejoint ensuite Léhon pour terminer vers la Rance. Celui-ci est moins aménagé que le précédent, mais il est toutefois parcouru par des sentiers de randonnée et demeure donc accessible.

Enfin, de nombreux autres, de plus petite envergure, sont repérés comme le vallon aménagé en contrebas du camping municipal de Dinan, ceux dont profitent les habitants du quartier du cimetière de Dinan, du quartier du vieux bourg de Lanvallay ou bien encore celui aménagé le long de la RD 795 à Lanvallay point de rencontre de plusieurs sentiers et accueillant une aire de pique-nique.

Ces entités peuvent alors être prises en compte dans le déploiement de la trame végétale au sein du tissu urbain puisqu'elles constituent des espaces de respirations et d'agrément. À noter qu'actuellement, ces espaces ne sont pas intégrés dans le périmètre du secteur sauvegardé de Dinan-Léhon. Seul le parc du Val Cocherel au pied des remparts est déjà pris en compte dans le périmètre protégé.

### ⇒ **Les équipements publics de la ville**

Au sein de cette typologie d'espaces, les usages et leurs rôles sont différents et distincts de la première catégorie. Ces spécificités se retranscrivent dans leur aménagement, leur gestion et leur entretien.

Les équipements sportifs de plein air sont fonctionnels et réservés aux usagers particuliers. La végétation y est davantage mono spécifique et la gestion et l'entretien sont adaptés à leur fréquentation. Toutefois, on peut observer que certains alignements structurels ont été préservés dans l'aménagement. Des alignements de chênes et de châtaigniers cernent ainsi l'ensemble du complexe sportif de Dinan, trace de l'ancienne activité et travail du sol (anciennes parcelles cultivées), tout comme le complexe sportif se situant à Léhon. Celui de Lanvallay, en garde un linéaire plus réduit, car le parcellaire était davantage exploité par la culture. Néanmoins, aujourd'hui, la commune a aménagé un parc, un verger conservatoire, attenant au complexe sportif et à la nouvelle maison de l'enfance en construction.

Les équipements cités précédemment ne sont pas inscrits dans le périmètre de protection actuel et ne présentent pas une valeur paysagère et patrimoniale suffisante pour les inclure dans le futur périmètre protégé.

A contrario, les équipements tels que les jardins publics présents à Dinan possèdent une valeur paysagère et environnementale plus importante tels le jardin anglais et les jardins ouvriers. Le jardin anglais se situe à proximité de la basilique Saint-Sauveur et se prolonge jusqu'au rempart dominant ainsi la vallée de la Rance. Le cortège végétal de ce jardin présente un patrimoine arboré divers et d'intérêt. En effet, un arbre de ce jardin porte déjà le label « arbre remarquable ». Un projet de labélisation est en cours sur l'ensemble de la trame arborée du jardin. Fondés en 1948, les jardins ouvriers de Dinan se situent quant à eux en fond de vallée de la Rance, dans un méandre. Ces jardins comptent 28 parcelles, toutes occupées à ce jour. Ce lieu représente l'appropriation des habitats de l'espace agronaturel de la ville. Il a pour but d'assouvir la passion de jardinier, de créer du lien social, mais aussi de cultiver la diversité végétale.



Fig. 97 : **Complexe sportif de Dinan**



Fig. 98 : **Forêt de Coëtquen, à l'entrée est de Lanvallay**

### **Enjeux :**

**La préservation des milieux naturels et sites paysagers remarquables.**

**Le maintien de la diversité des espèces et des sites naturels.**

**L'attention à l'enfrichement des espaces**

**Le remplacement des sujets.**

**L'intérêt paysager, écologique et touristique de ces espaces.**

**La promotion des espaces et/ou linéaires plantés en milieu urbain.**

**La préservation des espèces et des alignements remarquables.**



Fig. 99 : Habitat ouvert sur le vallon, Lanvallay



Fig. 100 : Un vallon dans un secteur habité, Dinan proche du cimetière



Fig. 101 : Jardin anglais de Dinan



Fig. 102 : Jardin ouvrier de Dinan implanté en fond de vallée



Fig. 103 : Alignement sur la place d'armes de l'ancienne caserne militaire de la ville de Dinan



Fig. 104 : Alignement de tilleuls plantés sur talus (promenade fontaine des eaux, Dinan)



### ⇒ **Les alignements**

Au sein de la trame urbaine, les alignements des arbres participent à la cohésion de la trame verte à l'échelle de la ville et peuvent constituer des liens entre les réservoirs. Ils peuvent également accompagner le développement de la ville générant ainsi des promenades ombragées et/ou créant des délimitations entre des secteurs habités.

Ces linéaires sont généralement plantés lors de l'aménagement ou du réaménagement d'une place ou d'un équipement de la ville ou pour l'accompagnement de voirie (sentier, rue) et sont le plus souvent constitués d'une seule espèce (mono spécifique). Sur le territoire d'étude, quelques linéaires majeurs ont été identifiés, à savoir :

- *Alignements de platanes le long des remparts, rue Leconte de Lisle et promenade des petits fossés (ancien mail), à Dinan (compris dans le secteur sauvegardé actuel)*
- *Un alignement de tilleuls, place du champ clos et place Duguesclin à Dinan (compris dans le secteur sauvegardé actuel)*
- *Un alignement de magnolias place Duclos à Dinan (compris dans le secteur sauvegardé actuel)*
- *Un alignement de tilleuls place Saint-Sauveur à Dinan (compris dans le secteur sauvegardé actuel)*
- *Un alignement de tilleuls, (ancien site militaire) rue Victor Schoelcher à Dinan (hors secteur sauvegardé)*
- *Un alignement sur talus de tilleuls, promenade de la Fontaine des Eaux (hors secteur sauvegardé)*
- *Un alignement de peupliers le long de la voie verte à Léhon (hors secteur sauvegardé).*

Bien que l'ensemble n'ait pas été listé ci-dessus, d'autres linéaires arborés, d'ampleur moindre, participent toutefois à la qualité du cadre de vie au sein des rues des centres urbains du territoire d'étude.

### ⇒ **Les arbres isolés**

Au-delà des espaces boisés, arborés et des alignements identifiés, des arbres isolés peuvent ponctuer le territoire et présenter un aspect remarquable du fait de leur situation, leur dimension, leur forme, leur âge, leur histoire ou bien encore par leur légende.

Au sein de la commune de Dinan-Léhon, quatre arbres sont déjà reconnus comme remarquables :

- *Le magnolia de 160 ans devant l'église de Saint-Malo à Dinan (compris dans le secteur sauvegardé actuel)*
- *L'araucaria du cimetière de Dinan (hors secteur sauvegardé)*
- *Le cèdre de l'Himalaya du jardin anglais attenant à la basilique Saint-Sauveur à Dinan (compris dans le secteur sauvegardé actuel)*
- *L'araucaria de l'abbaye de Léhon (hors secteur sauvegardé).*

Actuellement une étude est en cours afin d'inscrire pour obtenir le label « arbre remarquable » pour l'ensemble des sujets du jardin anglais.

Enfin, trois arbres (châtaigniers), non labélisés, mais inscrits dans le secteur sauvegardé actuel, font toutefois état d'un aspect remarquable au vu de leur situation. En effet, ces sujets sont implantés en amont du musée du château de Dinan et forment une arche/une porte vers le centre-ville historique de Dinan.

D'autres arbres isolés ont été repérés au sein de Dinan-Léhon et Lanvallay, mais ne sont pas ici identifiés comme remarquables.



Fig. 105 : **Entrée sud du centre-ville de Dinan**



Fig. 106 : **Cèdre de l'Himalaya du jardin anglais de Dinan**

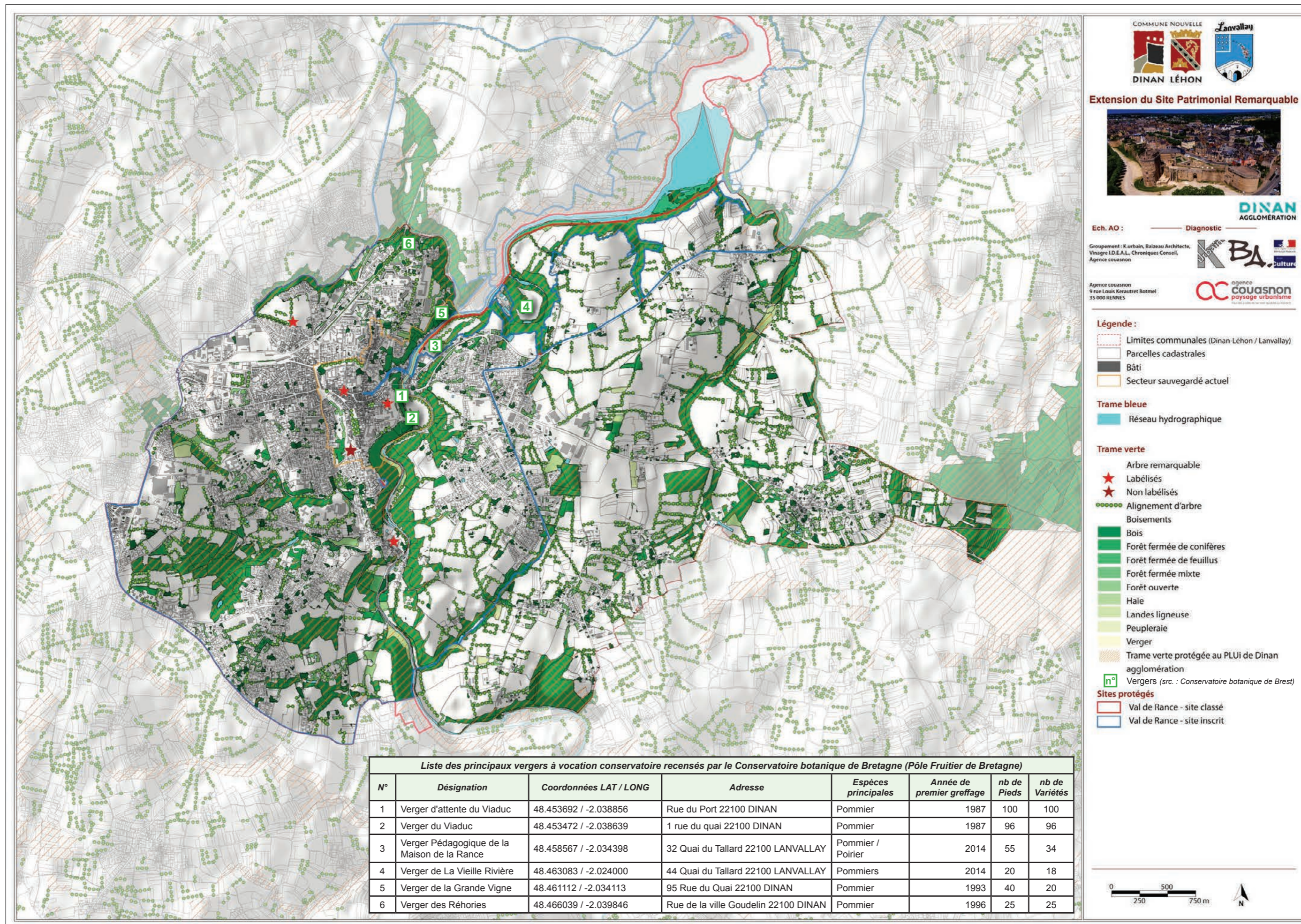


Fig. 107 : Cartographie de la trame verte et bleue à l'échelle de Dinan-Léhon et Lanvally

## 4. La Rance : jeu de miroir

### a. Un héritage : points de vues historiques, culturels et pittoresques sur les communes de Dinan-Léhon et Lanvallay

Dans le chapitre précédent (Ancrage : les caractéristiques physiques et morphologiques du territoire) ont été identifiées une topographie et une géomorphologie au caractère singulier et exceptionnel : par la présence prédominante de la vallée de la Rance et au-delà par son altimétrie variable dessinant des ondulations amples. De fait, l'animation et les éléments fondamentaux de ce territoire offrent, à l'orée d'une rue ou depuis une terrasse des vues pittoresques, remarquables sur les communes de Lanvallay et/ou de Dinan-Léhon.

Au travers de l'étude historique menée par Chroniques Conseil, un inventaire de cartes postales et photographies anciennes a été dressé. Quelques-uns de ces clichés ont été sélectionnés pour entreprendre une comparaison paysagère et caractériser l'évolution du paysage de Dinan-Léhon et de Lanvallay.

De manière générale, les clichés exposent une végétation plus étoffée et gagnant de l'espace sur les versants de la vallée de la Rance. Par exemple, la basilique Saint-Sauveur, en arrière-plan des remparts et du jardin anglais de Dinan, visible depuis la ville basse, est aujourd'hui davantage masquée par la végétation recouvrant le versant ouest de la vallée. Il en est de même concernant le prieuré Sainte-Anne à Lanvallay. Sur ces photographies anciennes et gravures, la trame bâtie semble moins diffuse et les masses végétales plus en retrait des secteurs bâtis. D'autres édifices, comme les ruines du château de Léhon émergent dans le paysage grâce à leur restauration. L'ampleur et le développement de la végétation aujourd'hui peuvent aussi créer des ambiances différentes, comme au pont de Léhon, où est créée une ambiance plus intimiste.

Globalement, la trame bâtie s'est amplement développée sur le territoire d'étude. On peut remarquer qu'elle s'immisce sur le vallon oriental de la vallée de la Rance, au niveau de port de Dinan, sur le coteau d'une butte en arrière-plan des ruines du château de Léhon, mais plus majoritairement les zones pavillonnaires se sont construites au fur et à mesure sur le plateau comme l'illustre la chronologie des vues aériennes ci-après.

Afin de poursuivre et de compléter cette analyse iconographique, les cartes exposées-ci après permettent d'illustrer l'évolution croissante des structures boisées et des secteurs bâtis sur les communes de Dinan-Léhon et de Lanvallay.



Fig. 108 : Dinan, le vieux pont (1904-1908)



Fig. 109 : Le port de Dinan est aménagé et la végétation s'est développée sur les versants. Les alignements plantés le long des remparts, à Dinan, sont encore perceptibles de nos jours.



Fig. 110 : Dinan, Vue générale prise du Saut de l'Âne (1910-1920)



Fig. 112 : Dinan, vue générale de Lanvallay



Fig. 114 : Dinan, place du Champ et place Duguesclin (1904-1908)



Fig. 111 : Effet de mitage, les constructions se sont développées sur le versant oriental de la vallée de la Rance



Fig. 113 : Les boisements et les constructions ont recouvert le versant, il n'y a plus trace de culture, ou de roche apparente



Fig. 115 : Ces places demeurent toujours des places importantes et de commerce au sein de la ville de Dinan. La place du champ possède aujourd'hui un alignement d'arbres, côté ouest.



Fig. 118: Dinan, place de la gare



Fig. 119: La place de la gare à Dinan a récemment fait l'objet d'un réaménagement



Fig. 116: Dinan, Jardin anglais et église Saint-Sauveur (2e quart du XXe siècle)



Fig. 120: Quelques arbres du jardin anglais sont développés et sont encore présents alors que d'autres ont été retirés ou remplacés



Fig. 117: Léhon, les bords de la Rance



Fig. 121: Quelques traces des anciennes terrasses subsistent, entre les espaces non bâtis. Les boisements et les constructions tendent à recouvrir le versant.



Fig. 122 : Léhon, ruines du château



Fig. 123 : À l'approche de Léhon, les ruines du château émergent des masses boisées



Fig. 125 : En prenant de la hauteur, par la rue de la Foresterie, les ruines du château de Léhon ainsi que la basilique Saint-Sauveur de Dinan



Fig. 124 : Léhon, la chapelle Beaumanoir



Fig. 129 : Le tissu urbain a été évolué et la place réaménagée, la chapelle attendant n'existe plus



Fig. 128 : La végétation dense et foisonnante du versant masque aujourd'hui en grande partie la silhouette du prieuré Sainte-Anne



Fig. 126 : Le pont de Léhon sur la Rance



Fig. 127 : Les aménagements du pont et des abords révèlent, aujourd'hui, une ambiance plus intimiste et bucolique

En complément, une étude des tableaux de l'artiste Yvonne Jean-Haffen a aussi été réalisée. En effet, installé à Dinan, elle a réalisé plusieurs peintures et aquarelles sur le territoire d'étude. Ces tableaux représentent principalement le paysage naturel ou le contexte environnemental dans lequel peut s'inscrire la ville ou un bâtiment. Bien qu'une œuvre soit subjective et représente ici la perception du peintre, photographe ces lieux aujourd'hui permet toutefois de mettre en perspective le territoire actuel et ces transitions. C'est pourquoi quelques-uns de ces tableaux ont été sélectionnés.

Le tableau : « Dinan : vieux pont et viaduc détruits » 1944 retrace les bombardements qu'ont subi les villes de Lanvallay et de Dinan-Léhon et met en exergue un changement du paysage brutal. Aujourd'hui reconstruites, ces infrastructures (pont et viaduc) sont des éléments emblématiques, remarquables et pittoresques de la vallée de la Rance.

Le second tableau représente la ville basse de Dinan vue depuis le quai Taillard, à Lanvallay. Les photographies actuelles présentent une végétation toujours foisonnante émergeant du versant. Cependant depuis le jardin anglais, la végétation luxuriante s'est développée et masque en partie la silhouette du clocher de la basilique Saint-Sauveur que l'on pouvait observer auparavant, même en saison hivernale.

De plus, comparativement aux deux premiers tableaux, on peut observer de nos jours que l'activité maritime s'est développée. En effet, il y a une présence de nombreux bateaux de loisirs accostés le long du quai Taillard.

Sur le troisième tableau, on reconnaît la rue du petit fort de Dinan. Pour observer cette rue aujourd'hui, il faut descendre un escalier discret sur le versant, car depuis le point haut (belvédère des combournaises), la végétation recouvrant le versant empêche toute vue lointaine, seuls se distinguent quelques éléments du panorama à travers le feuillage. Depuis le palier de l'escalier qui rejoint la rue du petit fort, la vue se dégage et offre une vue similaire au tableau peint. Comparativement, depuis ce point de vue, la végétation gagne le versant. En effet sur le tableau on peut distinguer un espace jardiné qui n'apparaît plus aujourd'hui, recouvert par une végétation plus spontanée.

Le quatrième dessin est une aquarelle d'un édifice protégé se situant le long du canal d'Ille et Rance, au sud de Léhon. Aujourd'hui, cet édifice est discret dans le paysage, la ripisylve s'est développée le masquant un peu plus. En arrière-plan le versant oriental boisé de la vallée est perceptible. Cependant, plus au sud, ce versant était, semble-t-il, encore cultivé alors qu'aujourd'hui, seules les premières pentes de celui-ci sont exploitées. Un espace boisé a conquis les hauteurs.

La comparaison des anciennes photographies ou cartes postales ainsi que les tableaux aux clichés d'aujourd'hui permettent de rendre compte notamment du développement des masses végétales et de leur diffusion. Cette analyse permet aussi de mettre en exergue le renouvellement du paysage urbain (réaménagement des rues, des places, densité du bâti, étendue des zones habitées,...) et de la mutation des activités installées sur le territoire (port, tourisme,...).



Fig. 131 : Aquarelle d'une bâtisse le long de la Rance, Léhon

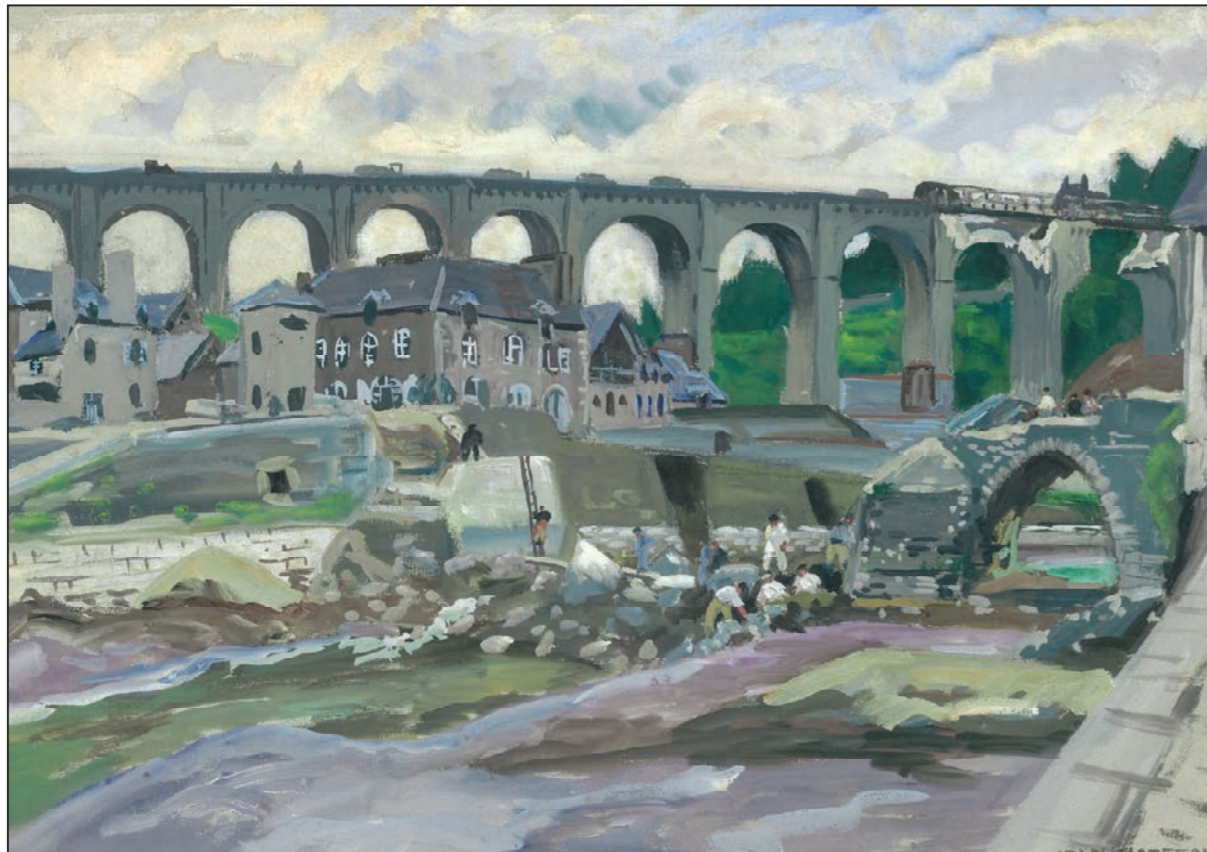


Fig. 132 : Dinan : vieux pont et viaduc détruits, 1944

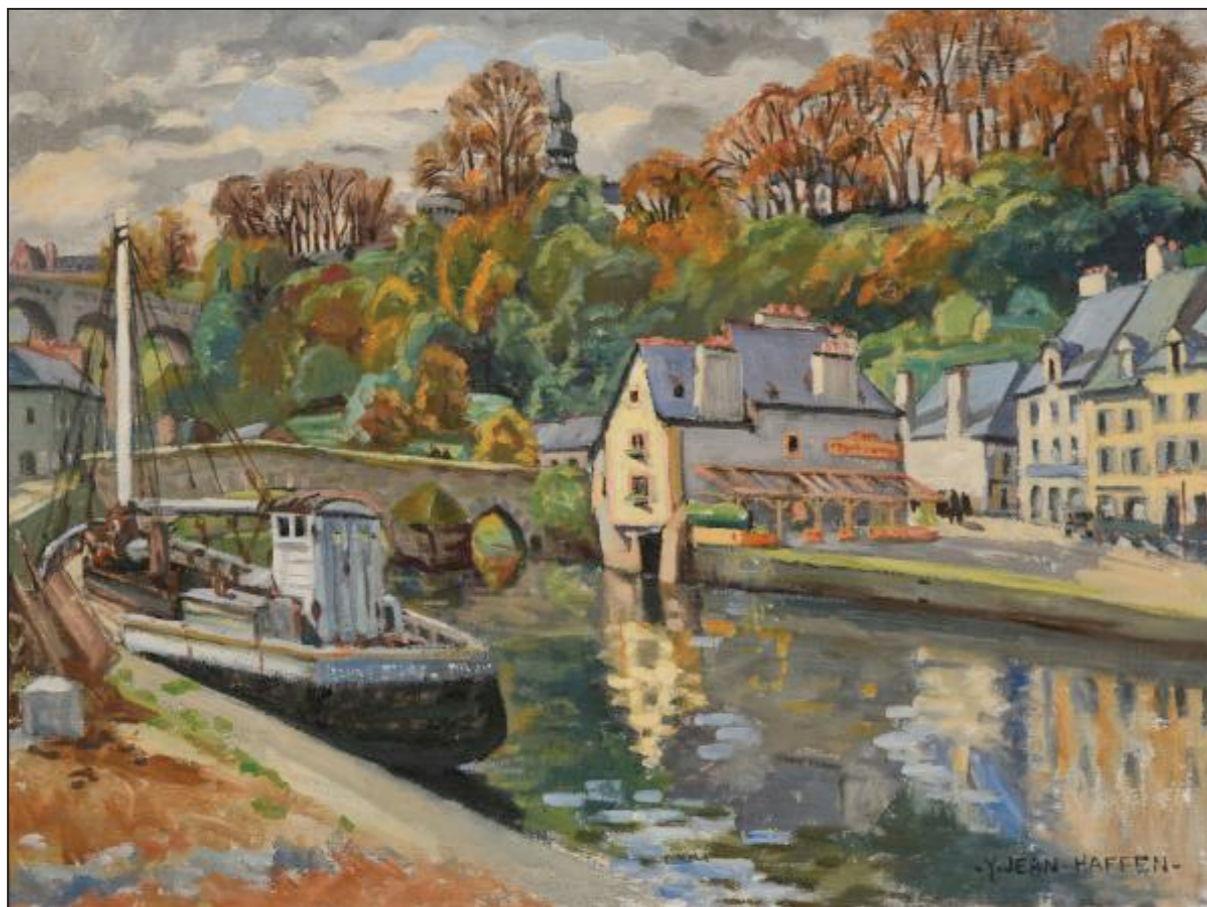


Fig. 134 : Vue sur le port, depuis le quai à Lanvallay

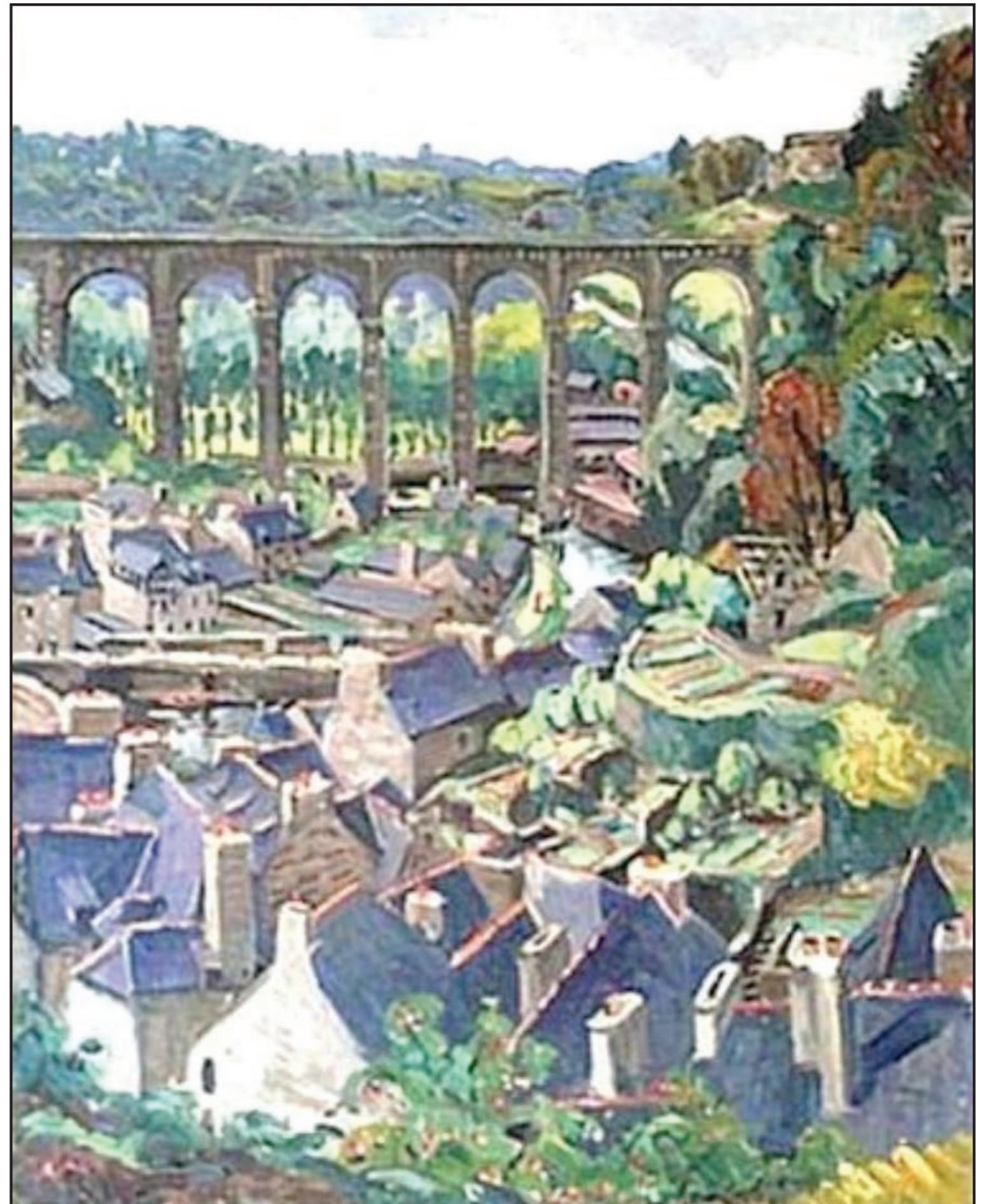


Fig. 133 : Vue sur le viaduc et le Jerzual, Dinan



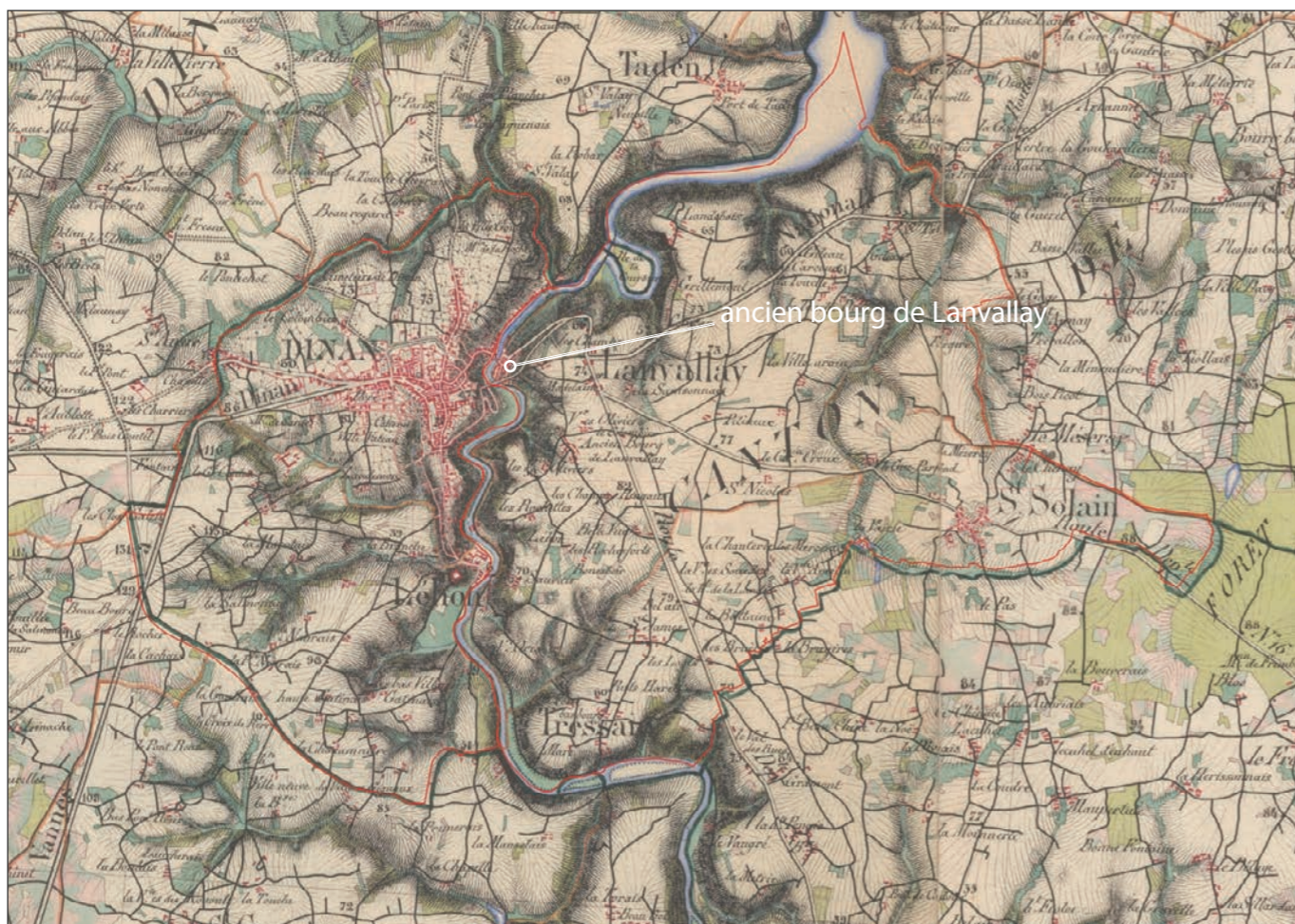


Fig. 135 : Carte de l'état-major du territoire d'étude, établie entre 1820-1866

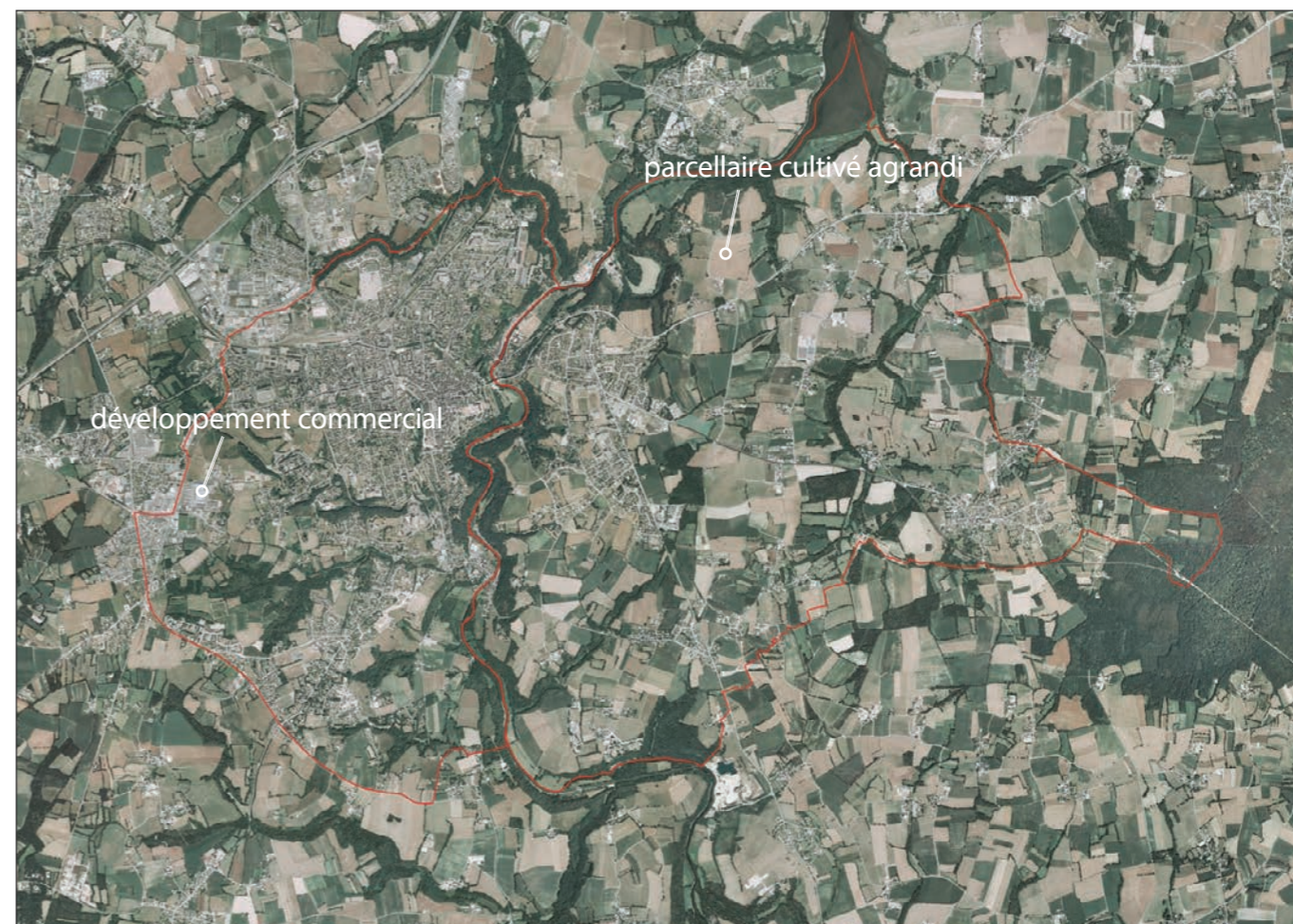


Fig. 137 : Vue aérienne du territoire d'étude, 2000-2005



Fig. 136 : Vue aérienne du territoire d'étude, 1950-1965

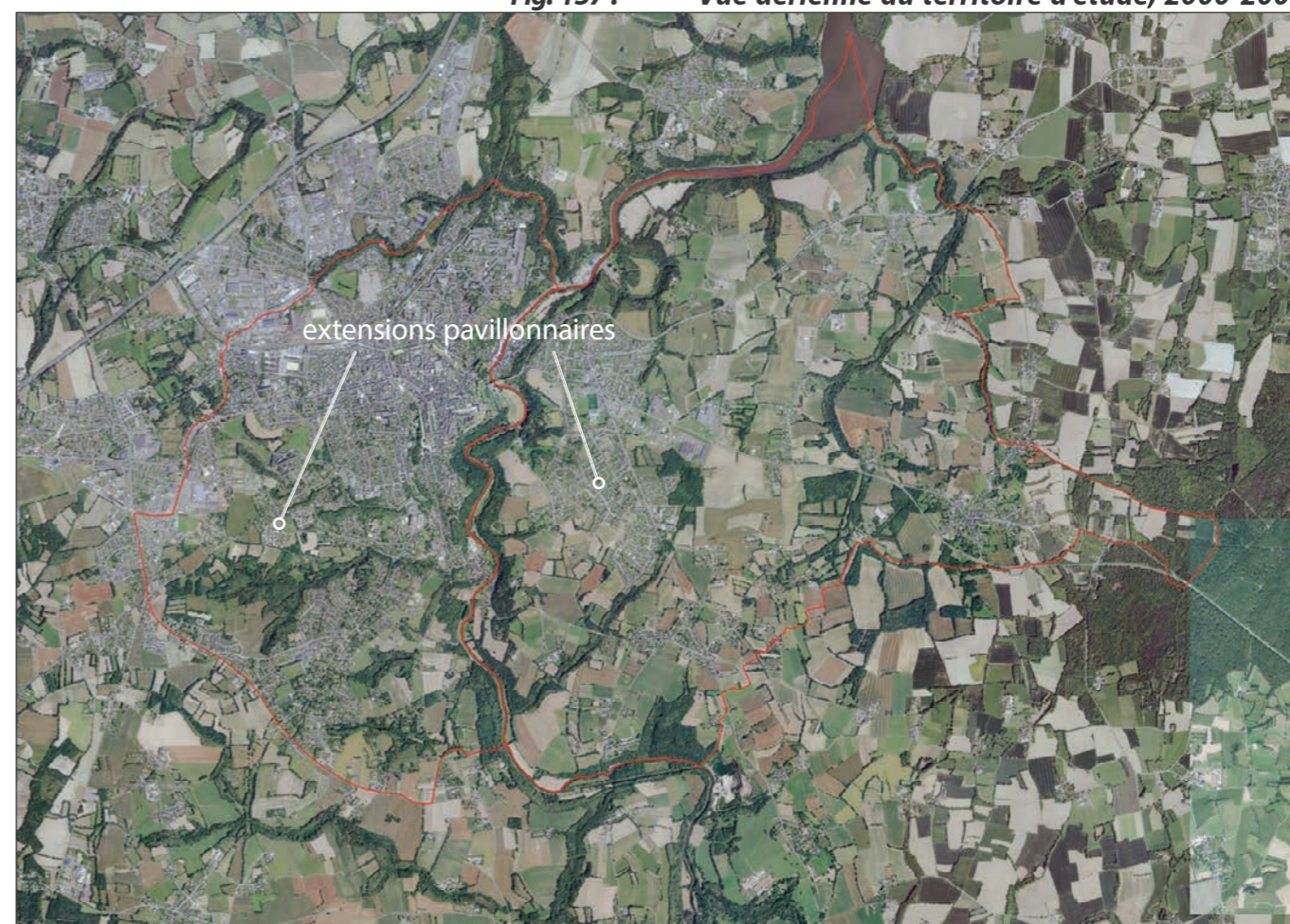


Fig. 138 : Vue aérienne du territoire d'étude en 2018



Fig. 139 : De dinan à Lanvallay : le rempart est, la Rance, le port fluviale et le quartier de la Madelaine et le versant du Lion d'Or

### **b. Itinéraire photographique : comprendre l'évolution du territoire (passée et à venir)**

Ce chapitre fait suite à la proposition du groupement d'intégrer une photographe professionnelle à cette mission de diagnostic en vue de l'extension/de la création du SPR de Dinan-Léhon-Lanvallay ainsi qu'aux travaux engagés par l'association CŒUR Émeraude qui travaille actuellement et depuis de quelques années à la création d'un observatoire photographique dans le cadre du projet de PNR Vallée de la Rance-Côte d'Émeraude. Ce projet concerne directement le territoire étudié puisque les communes de Dinan-Léhon et Lanvallay s'inscrivent dans le périmètre du projet de ce futur parc naturel régional. Par ailleurs, l'ambition première du projet de PNR est « de retisser des liens solides entre les rives de la Rance, entre les départements des Côtes-d'Armor et de l'Ille-et-Vilaine, entre le littoral et les terres intérieures, d'assurer la connectivité écologique nécessaire au maintien et au renforcement de la biodiversité, de rapprocher davantage les habitants de la nature et des patrimoines culturels. »<sup>1</sup>

À travers ce diagnostic paysager, plusieurs points d'intérêt, remarquables ou ayant une intensité patrimoniale singulière, ont donc été identifiés et peuvent s'inscrire dans la continuité du travail déjà engagé par les acteurs locaux. Les lieux à photographier sont repérés sur la carte ci-contre et détaillés dans le tableau ci-après.

Bien que ces travaux ne peuvent s'inscrire expressément dans le cadre d'un observatoire photographique du paysage selon la méthode définie par le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire en 2008, inscrire cependant ces photographies dans le travail d'un itinéraire photographique, participe à accroître la base de données photographiques avec un relevé supplémentaire sur les territoires communaux de l'étude du SPR, relever les caractéristiques paysagères actuelles du territoire et de mettre en perspective les évolutions de chaque lieu photographié.

À noter que ces propositions tiennent seulement compte des éléments relevés dans le rapport paysager. D'autres points mettant en avant des enjeux historiques, architecturaux ou urbains pourront être proposés dans les diagnostics concernés par ces thématiques.

#### **Enjeux :**

**Limiter la fermeture des milieux.**

**Partager l'histoire d'un lieu pour en comprendre ses transitions.**

**Maintien de l'ouverture visuelle en direction des édifices remarquables et emblématiques des villes de Dinan-Léhon et de Lanvallay.**

**Gestion et préservation des structures paysagères, des sites et monuments observés.**



**Fig. 141 :** Depuis une dent creuse à l'ouest de Dinan, vue sur les monuments emblématiques de la ville



**Fig. 142 :** Vue cadrée sur la basilique Saint-Sauveur depuis l'avenue du Saint-Esprit, Dinan



**Fig. 140 :** Depuis les zones pavillonnaires installées sur les crêtes, des vues cadrées sur des monuments de la ville de Dinan sont possibles (ici deux églises, l'hôpital et les remparts)



Fig. 146 : En limite de zone urbanisée, depuis Lanvally, les édifices emblématiques de la ville de Dinan sont perceptibles



Fig. 147 : Depuis Lanvally, vue cadrée sur les rempart et la silhouette du clocher de la basilique Saint-Sauveur



Fig. 148 : Depuis la rue de la Madeleine, Lanvally, vue cadrée sur la tour de l'horloge, le clocher de la basilique et une partie des remparts



Fig. 143 : Vue panoramique sur la vallée de la Rance et sur le versant opposé (ancien bourg et clocher de l'église de Lanvally)



Fig. 144 : Ouverture de la vallée de la Rance depuis les ruines du château de Léhon (vue vers le sud)



Fig. 145 : Vue sur le bourg de Léhon cerné par la Rance à l'est et vue sur le centre-ville de Dinan (vue vers le nord)

## 5. Les points de vue remarquables

D'après le repérage photographique précédent, 20 points de vues ont été sélectionnés pour amender les travaux de l'OPP mené par l'association CŒUR Émeraude. Par ailleurs, ces prises de vues permettront au futur site patrimonial remarquable de posséder son propre itinéraire photographique et ainsi de valoriser ses aménagements, ses évolutions et son périmètre. Ces photographies pourront être reconduites sur l'année suivante ou une saison différente.

La série de photographie suivante, expose :

- une prise de vue à 120° du panorama identifié
- une photographie du trépied
- un plan de repérage de la prise de vue ainsi que l'angle de vue
- des informations géographiques (coordonnées de la prise de vue, date, heure, hauteur du trépied) et photographiques ( focale utilisée)
- un descriptif des perceptions.



Fig. 150 : Vue depuis la rue du Terrain des Sports à Lanvallay

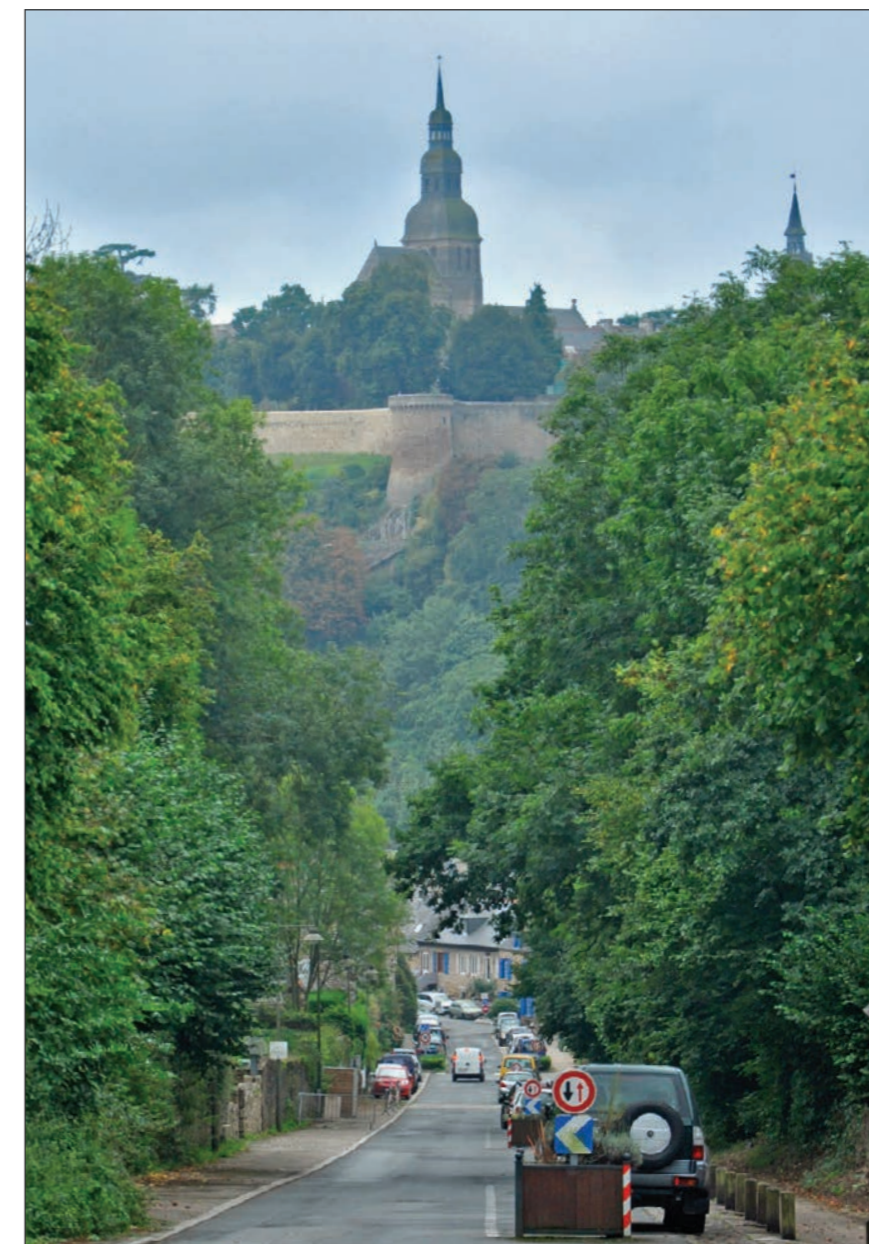


Fig. 151 : Vue depuis la rue de la Madeleine à Lanvallay

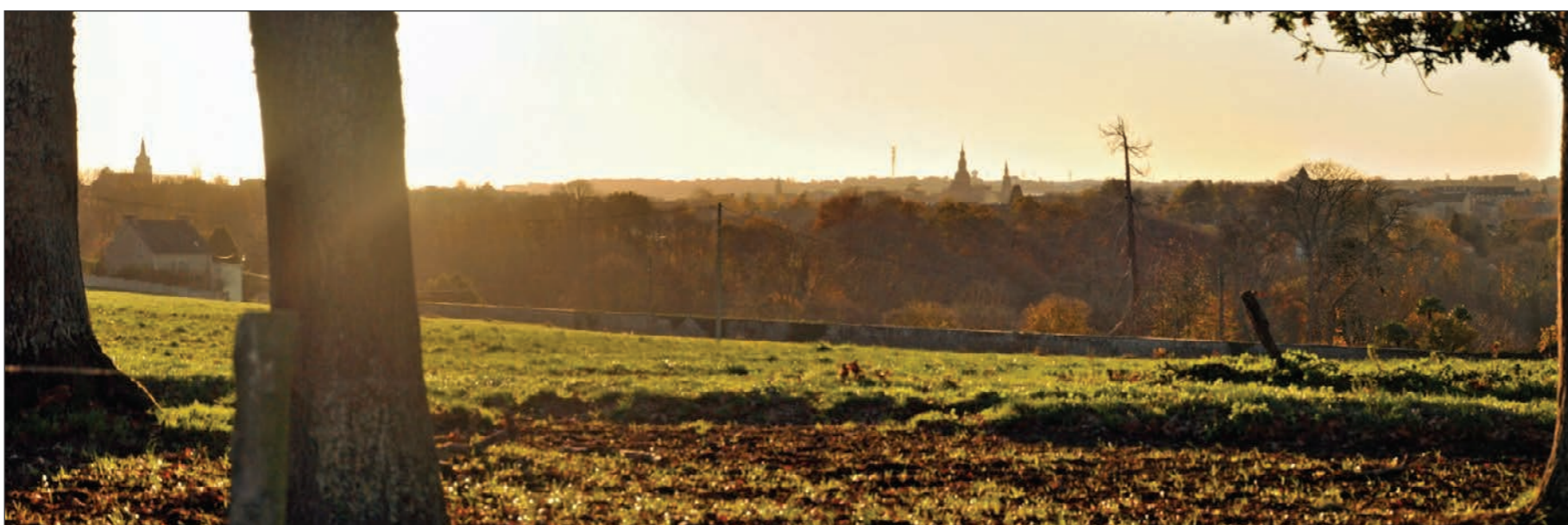


Fig. 152 : Vue depuis la chemin rural au dessus du château de Grillemont à Lanvallay



Fig. 149 : Vue depuis le Chemin des Combournaises à Dinan

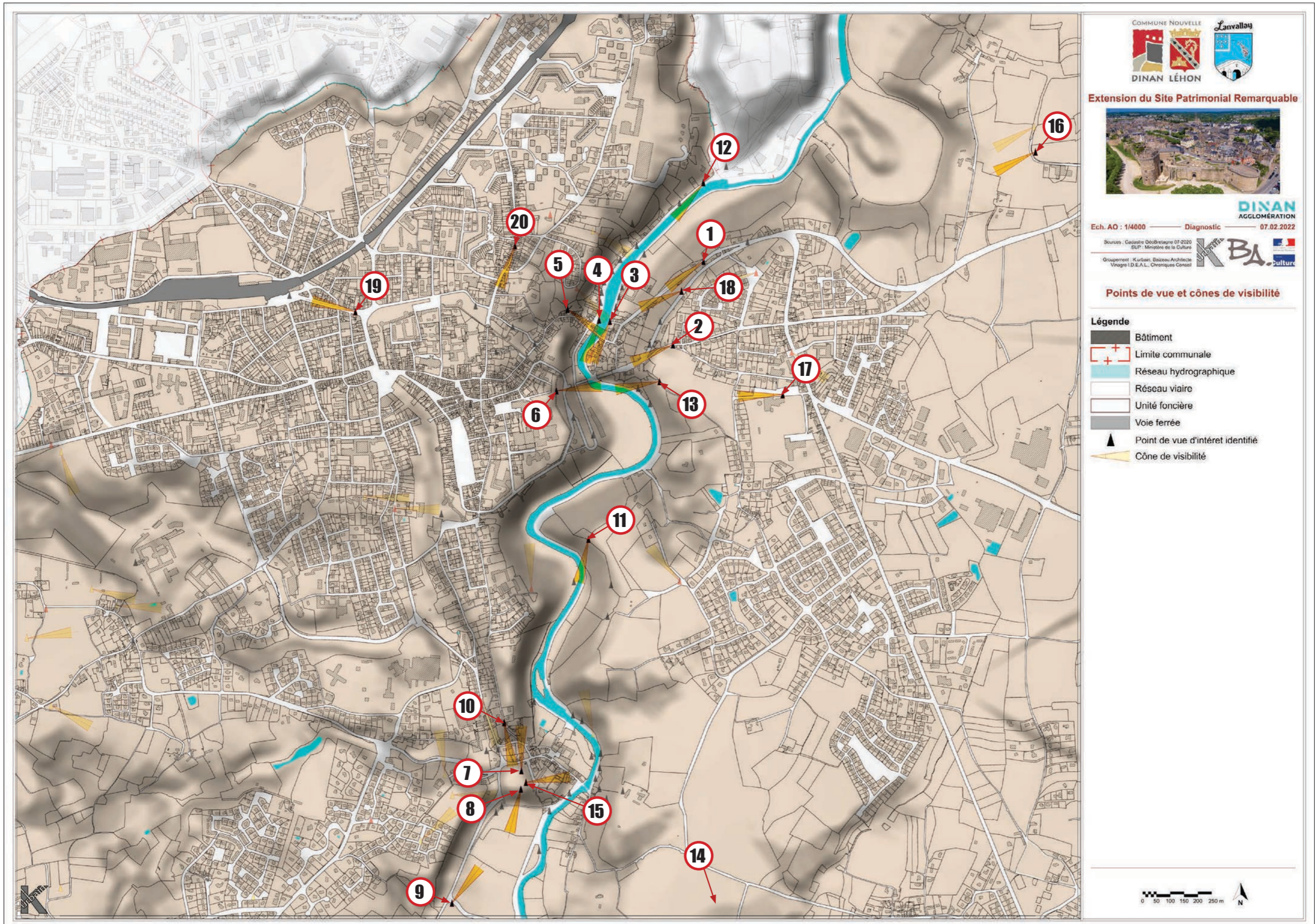


Fig. 153: Cartographie des points de vue rapportés

Num	Informations	Enjeux	Description
1	Coordonnées WGS 84 Latitude : 48.45871 Longitude : -2.03291	Préservation - Représentation - Cadre de vie	<p><b>Perception depuis la rue de la Madeleine, Lanvallay</b></p> <p>Traversant le versant oriental de la vallée de la Rance, cette rue présente une forte pente, amenant les usagers au port de Dinan. La déclivité de cette rue offre une vue cadrée sur des édifices remarquables de la ville de Dinan, à savoir : une partie des remparts, la Tour de l'Horloge ainsi que la basilique Saint-Sauveur (clocher).</p> <p>Cette rue est très utilisée par les habitants. Elle est une voie de transit du quotidien.</p>
	Altimétrie : 36 m		
	Date : 09.02.2022		
	Heure : 12 h 46		
	Hauteur : 1,60 m		
	Focal : 50 mm		
	Angle de vue : 120 °		





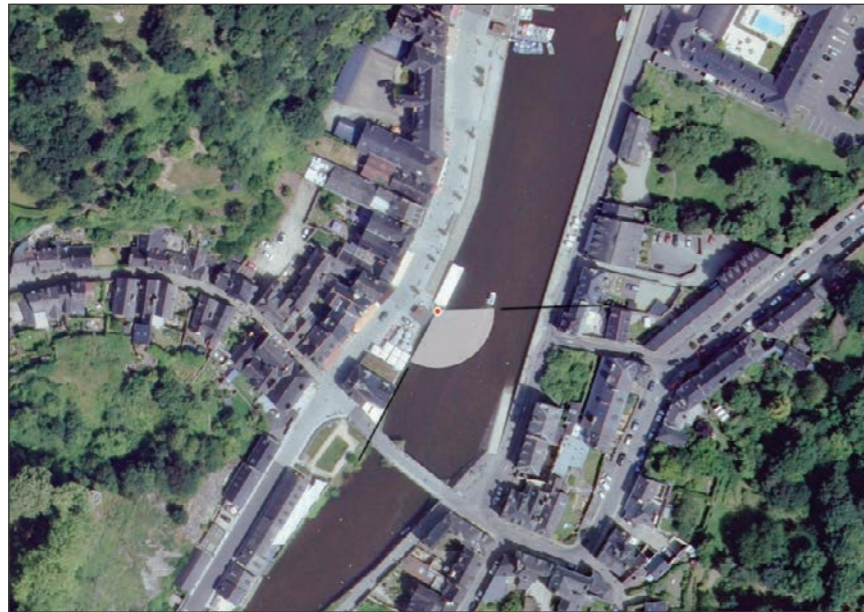
Num	Informations	Enjeux	Description
2	Coordonnées WGS 84 Latitude : 48.45584 Longitude : -2.03440	Préservation - Représentation - Cadre de vie	<b>Perception depuis la rue du Viaduc, Lanvallay</b> <i>Faisant face au versant opposé de la vallée de la Rance, les éléments qui le surplombent sont perceptibles dans un cadrage resserré en amont de la rue du Viaduc de Lanvallay. Cette voie, plus confidentielle que la rue de la Madeleine, est une impasse routière, mais aussi une liaison douce empruntée quotidiennement par les cyclistes et piétons.</i>
	Altimétrie : 68 m		
	Date : 09.02.2022		
	Heure : 13 h 36		
	Hauteur : 1,60 m		
	Focal : 50 mm		
	Angle de vue : 120 °		





Num	Informations	Enjeux	Description
3	Coordonnées WGS 84 Latitude : 48.45650 Longitude : -2.03741	Préservation - Représentation - Cadre de vie - Tourisme - Impacts paysagers des aménagements récents	<b>Perception depuis le Quai du Tallard, Lanvallay</b> <i>Depuis ce point de vue peut être observé le versant opposé, côté ville de Dinan. Depuis ce lieu, on peut y observer et analyser la qualité architecturale des édifices, le développement de la trame bâtie, de la trame arborée ainsi que leurs états de préservation. On y perçoit particulièrement les remparts et les tours en surplomb.</i>
	Altimétrie : 8 m		
	Date : 09.02.2022		
	Heure : 12 h 55		
	Hauteur : 1,60 m		
	Focal : 50 mm		
	Angle de vue : 120 °		





Num	Informations	Enjeux	Description
4	Coordonnées WGS 84 Latitude : 48.45656 Longitude : -2.03789	Préservation - Représentation - Cadre de vie - Tourisme - Impacts paysagers des aménagements récents	<b>Perception depuis la rue du Quai, Dinan</b> <i>Ce point de vue est le pendant du point précédent. Depuis ce lieu on peut y observer et analyser la qualité architecturale des constructions, le développement de la trame bâtie, de la trame arborée ainsi que leurs états de préservation.</i>
	Altimétrie : 8 m		
	Date : 09.02.2022		
	Heure : 17 h 15		
	Hauteur : 1,60 m		
	Focal : 50 mm		
	Angle de vue : 120 °		

Num	Informations	Enjeux	Description
5	Coordonnées WGS 84 Latitude : 48.45680 Longitude : -2.03957	Préservation - Représentation - Impacts paysagers des aménagements récents	<p><b>Perception depuis le belvédère des Combournaises, Dinan</b></p> <p><i>D'avantage confidentiel, ce belvédère offre une perception en plongée sur le Jerzual ainsi qu'une vue frontale sur le viaduc et une partie des remparts de Dinan. Le relief encaissé et resserré de la vallée de la Rance est aussi perceptible depuis ce point de vue.</i></p>
	Altimétrie : 30 m		
	Date : 09.02.2022		
	Heure : 17 h 01		
	Hauteur : 1,60 m		
	Focal : 50 mm		
	Angle de vue : 120 °		





Num	Informations	Enjeux	Description
<b>5 bis</b>	Coordonnées WGS 84 Latitude : 48.45747 Longitude : -2.03943	Préservation - Représentation - Impacts paysagers des aménagements récents	<b>Perception depuis le belvédère des Combournaises, Dinan</b> <i>Ce belvédère offre une perception en plongée sur le port de Dinan, le Jerzual ainsi qu'une vue frontale sur le viaduc et une partie des remparts de Dinan. Le relief encaissé et resserré de la vallée de la Rance est aussi perceptible depuis ce point de vue. Néanmoins, l'ensemble de cette vision est filtré au premier-plan par le cortège végétal qui orne le versant.</i>
	Altimétrie : 57 m		
	Date : 09.02.2022		
	Heure : 17 h 08		
	Hauteur : 1,60 m		
	Focal : 50 mm		
Angle de vue : 120 °			



Num	Informations	Enjeux	Description
6	Coordonnées WGS 84 Latitude : 48.45419 Longitude : -2.03979	Préservation - Représentation - Impacts paysagers des aménagements récents	<p><b>Perception depuis la terrasse du Jardin Anglais, Dinan</b></p> <p><i>La vue est plongeante sur la vallée de la Rance et son versant opposé. Depuis ce lieu, l'évolution de Lanvallay peut être observée et analysée, le développement de la trame arborée sur le versant occidental de la vallée de la Rance, la représentation de ce paysage (dualité entre paysage quotidien et paysage exceptionnel) ainsi que l'impact des aménagements (port, stationnement,...).</i></p>
	Altimétrie : 66 m		
	Date : 09.02.2022		
	Heure : 16 h 28		
	Hauteur : 1,60 m		
	Focal : 50 mm		
	Angle de vue : 120 °		

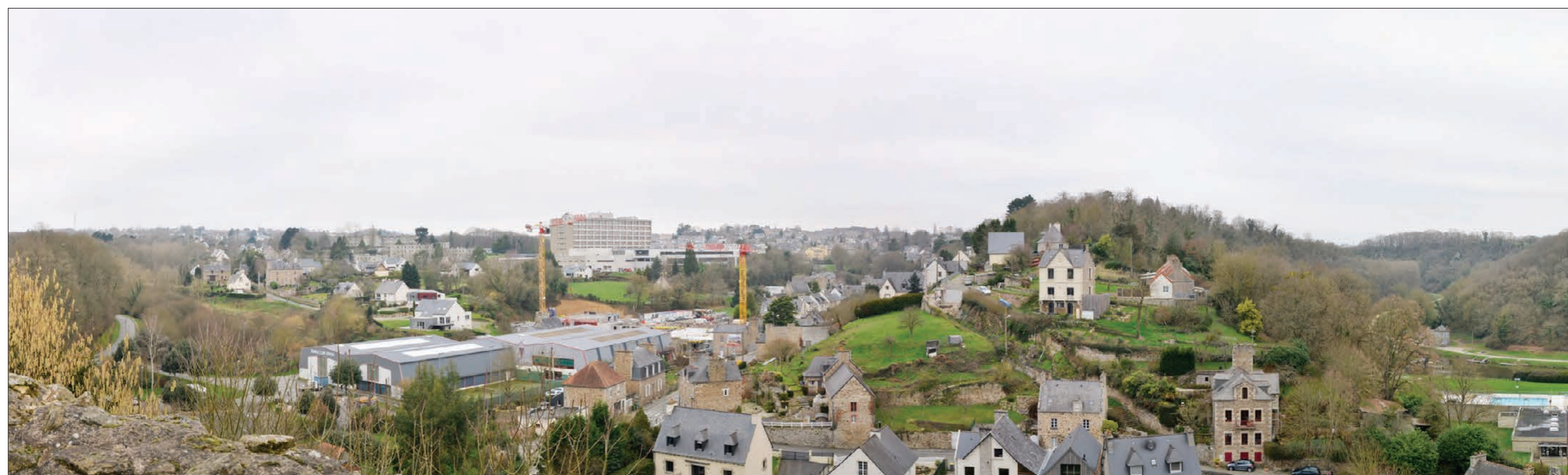




Num	Informations	Enjeux	Description
6 bis	Coordonnées WGS 84 Latitude : 48.45460 Longitude : -2.03958	Préservation - Représentation - Impacts paysagers des aménagements récents	<b>Perception depuis la terrasse du Jardin Anglais, Dinan</b> <i>La vue est plongeante sur la vallée de la Rance et son versant opposé. Depuis ce lieu, l'évolution de Lanvallay peut être observée et analysée, le développement de la trame arborée sur le versant occidental de la vallée de la Rance, la représentation de ce paysage (dualité entre paysage quotidien et paysage exceptionnel) ainsi que l'impact des aménagements (port, stationnement,...).</i>
	Altimétrie : 59 m		
	Date : 09.02.2022		
	Heure : 16 h 36		
	Hauteur : 1,60 m		
	Focal : 50 mm		
Angle de vue : 120 °			



Num	Informations	Enjeux	Description
7	Coordonnées WGS 84 Latitude : 48.44170 Longitude : -2.0433	Préservation - Impacts paysagers des aménagements récents - Cadre de vie	<b>Perception depuis les ruines du château vers le nord, Léhon</b> <i>Depuis le chemin de ronde des ruines du château, au nord, la vue est plongeante sur le bourg de Léhon et face à l'observateur s'érige une butte depuis laquelle se dessinent de part et d'autre les prémices de la ville de Dinan et les méandres de la vallée de la Rance. Ce point de vue permet d'analyser la dualité entre un espace urbain en mutation et un espace naturel et bâti du centre ancien de Léhon à préserver.</i>
	Altimétrie : 44 m		
	Date : 09.02.2022		
	Heure : 11 h 08		
	Hauteur : 1,60 m		
	Focal : 50 mm		
	Angle de vue : 120 °		





Num	Informations	Enjeux	Description
8	Coordonnées WGS 84 Latitude : 48.44110 Longitude : -2.04022	Préservation - Représentation	<p><b>Perception depuis les ruines du château vers le sud, Léhon</b></p> <p><i>C'est depuis ce point de vue que l'on peut observer la plus grande ouverture de la vallée de la Rance. On y observe une plaine en partie cultivée et des versants moins abrupts. Sur cette séquence, il y a par ailleurs peu de roche affleurante, les boisements ont fortement colonisé les parties hautes de ce relief.</i></p>
	Altimétrie : 44 m		
	Date : 09.02.2022		
	Heure : 11 h 02		
	Hauteur : 1,60 m		
	Focal : 50 mm		
	Angle de vue : 120 °		





Num	Informations	Enjeux	Description
9	Coordonnées WGS 84 Latitude : 48.43726 Longitude : -2.04342	Préservation - Représentation	<p><b>Perception des ruines du château depuis la route de Calorguen, Léhon</b></p> <p><i>Lotie dans son écrin de verdure, l'arrivée sur Léhon est marquée par l'émergence des tours des ruines du château dans la végétation. L'analyse de ce point de vue est étroitement liée au précédent, car la gestion des espaces en fond de vallée aura un impact sur la perception de cet édifice protégé et remarquable de Léhon.</i></p>
	Altimétrie : 16 m		
	Date : 09.02.2022		
	Heure : 14 h 10		
	Hauteur : 1,60 m		
	Focal : 50 mm		
	Angle de vue : 120 °		





Num	Informations	Enjeux	Description
10	Coordonnées WGS 84 Latitude : 48.44347 Longitude : -2.04145	Impacts paysagers des aménagements récents	<b>Perception depuis la rue de Beaumanoir</b> <i>Depuis la rue Beaumanoir, on peut y observer la façade nord des ruines du château, le faubourg du Moulin au Duc et du Bas-Bourgneuf ainsi que les parcelles en mutation (P.ex. le supermarché devient une résidence Seniors).</i>
	Altimétrie : 31 m		
	Date : 09.02.2022		
	Heure : 11 h 25		
	Hauteur : 1,60 m	Cadre de vie	
	Focal : 50 mm		
	Angle de vue : 120 °		



Num	Informations	Enjeux	Description
11	Coordonnées WGS 84 Latitude : 48.44937 Longitude : -2.03819	Préservation - Représentation - Tourisme	<p><b>Perception du Saut du Lièvre</b></p> <p><i>Le chemin du saut du lièvre parcourt le versant oriental de la vallée de la Rance, côté Lanvallay. Parcourant le sous-bois, l'ambiance est intimiste. Toutefois, arrivée au belvédère du Saut du Lièvre, les perceptions s'ouvrent et permettent d'observer le canal, en contre-bas, ainsi que la motte féodale, en arrière-plan vers le sud. Sur ce parcours, d'autres édifices remarquables peuvent être perceptibles, notamment du centre-ancien de Dinan, mais ils demeurent régulièrement filtrés par la végétation au premier-plan.</i></p>
	Altimétrie : 44 m		
	Date : 09.02.2022		
	Heure : 10 h 37		
	Hauteur : 1,60 m		
	Focal : 50 mm		
	Angle de vue : 120 °		





Num	Informations	Enjeux	Description
12	Coordonnées WGS 84 Latitude : 48.46131 Longitude : -2.03297	Préservation - Représentation	<b>Perception du Quai limite Taden</b> <i>Depuis la rue du quai du port de Dinan, la basilique Saint-Sauveur occupe une place prédominante sur ce panorama, surmontant l'ensemble du port et les remparts de la ville de Dinan. Ce point de vue représente aussi, une des entrée de la ville, ici depuis un point bas, puisque proche du lit de la Rance.</i>
	Altimétrie : 12 m		
	Date : 09.02.2022		
	Heure : 12 h 34		
	Hauteur : 1,60 m		
	Focal : 50 mm		
	Angle de vue : 120 °		



Num	Informations	Enjeux	Description
13	Coordonnées WGS 84 Latitude : 48.45477 Longitude : -2.03520	Préservation - Représentation - Tourisme - Impacts paysagers des aménagements récents	<p><b>Perception depuis le chemin du Mont en Va</b></p> <p>À l'image du chemin du Saut du Lièvre, le chemin du Mont en Va parcourt un espace arboré. De fait, bien que quelques édifices de la ville de Dinan soient repérables durant le parcours, ils demeurent régulièrement filtrés par la végétation, voire masqués en saison estivale. Toutefois, en direction du viaduc, une percée visuelle offre une vue remarquable sur la partie est du centre ancien de la ville de Dinan, avec au premier plan les remparts, ensuite le jardin anglais et en arrière-plan les édifices protégés de la ville : la basilique Saint-Sauveur, l'église de Saint-Malo, la tour de l'horloge et le couvent des Dominicaines.</p>
	Altimétrie : 62 m		
	Date : 09.02.2022		
	Heure : 13 h 47		
	Hauteur : 1,60 m		
	Focal : 50 mm		
	Angle de vue : 120 °		





Num	Informations	Enjeux	Description
14	Coordonnées WGS 84 Latitude : 48.42951 Longitude : -2.02389	Représentation - Cadre de vie	<p><b>Perception depuis le balcon du Foyer de la Charité</b></p> <p><i>Depuis les jardins du foyer de la Charité une vue panoramique s'offre à l'observateur sur la vallée de la Rance. Plus précisément, les boisements qui occupent les versants dessinent le tracé de son lit. Depuis ce point de vue, la vue porte jusqu'au rebord du plateau faisant face à l'observateur, jusqu'au hameau de La Dorbelais.</i></p>
	Altimétrie : 48 m		
	Date : 09.02.2022		
	Heure : 15 h 59		
	Hauteur : 1,60 m		
	Focal : 50 mm		
	Angle de vue : 120 °		



Num	Informations	Enjeux	Description
15	Coordonnées WGS 84 Latitude : 48.44170 Longitude : -2.04033	Préservation - Cadre de vie - Tourisme - Impacts paysagers des aménagements récents	<p><b>Perception depuis les ruines du château vers l'est</b></p> <p><i>Depuis ce point de vue peut être observé à l'est, le centre ancien de Léhon, ainsi que l'ensemble de l'abbaye, adossés et lovés dans un méandre de la Rance. Le versant boisé occupe une majeure partie de la vision et occulte l'horizon. Seul le clocher du prieuré Sainte-Anne, sur la commune de Lanvallay, peut émerger de ce relief.</i></p>
	Altimétrie : 44 m		
	Date : 09.02.2022		
	Heure : 11 h 08		
	Hauteur : 1,60 m		
	Focal : 50 mm		
	Angle de vue : 120 °		





Num	Informations	Enjeux	Description
16	Coordonnées WGS 84 Latitude : 48.46291 Longitude : -2.01730	Préservation - Représentation - Cadre de vie	Perception depuis la chemin rural au dessus du château de Grillemont à Lanvally vers la basilique Saint-Sauveur et la Tour de l'Horloge  Depuis un chemin en amont du château de Grillemont, la ville de Dinan est perceptible et notamment ses édifices remarquables qui ponctuent le panorama. L'ensemble de la ville se dessine à l'horizon, depuis la commune de Lanvally.
	Altimétrie : 66 m		
	Date : 09.02.2022		
	Heure : 9 h 57		
	Hauteur : 1,60 m		
	Focal : 50 mm		
Angle de vue : 120 °			





Num	Informations	Enjeux	Description
17	Coordonnées WGS 84 Latitude : 48.45452 Longitude : -2.02810	Préservation - Représentation - Cadre de vie - Impacts paysagers des aménagements récents	<p><b>Perception depuis la rue du Terrain des Sports à Lanvallay vers la basilique Saint-Sauveur et la Tour de l'Horloge</b></p> <p><i>Description</i> Depuis les abords du terrain des sports de Lanvallay, les clochers de la basilique Saint-Sauveur et de la Tour de l'horloge sont perceptibles dans l'axe de la rue. Occupant une place centrale dans l'axe de la rue, ce passage quotidien devient une séquence notable, au cœur du bourg de Lanvallay.</p>
	Altimétrie : 77 m		
	Date : 09.02.2022		
	Heure : 10 h 11		
	Hauteur : 1,60 m		
	Focal : 50 mm		
	Angle de vue : 120 °		





Num	Informations	Enjeux	Description
18	Coordonnées WGS 84 Latitude : 48.45817 Longitude : -2.03334	Préservation - Représentation	<p><b>Perception depuis la rue du Lion d'Or à Lanvallay vers l'église Saint-Malo</b></p> <p>À l'orée d'une percée visuelle dans les boisements qui orne le versant, la montée du Jerzual serpente le versant opposé. Le quai, côté Dinan, est aussi perceptible en contres-bas. Depuis la rue du Lion d'Or, le centre-ville de Dinan se découvre par séquence.</p>
	Altimétrie : 59 m		
	Date : 09.02.2022		
	Heure : 13 h 13		
	Hauteur : 1,60 m		
	Focal : 50 mm		
	Angle de vue : 120 °		



Num	Informations	Enjeux	Description
19	Coordonnées WGS 84 Latitude : 48.45630 Longitude : -2.04977	Préservation - Cadre de vie - Impacts paysagers des aménagements récents	<b>Perception depuis la rue Carnot vers la gare</b> <i>Le monument historique de la gare ferroviaire de Dinan est perceptible dans l'axe de la rue Carnot, créant ainsi un fond de scène remarquable au cœur du centre-ville de Dinan. Le cadrage est très serré et l'édifice devient un élément signal dans cette vision et constitue un élément de repère dans le tissu urbain dense.</i>
	Altimétrie : 75 m		
	Date : 09.02.2022		
	Heure : 12 h 05		
	Hauteur : 1,60 m		
	Focal : 50 mm		
	Angle de vue : 120 °		





Num	Informations	Enjeux	Description
20	Coordonnées WGS 84 Latitude : 48.45742 Longitude : -2.04299	Préservation - Cadre de vie - Impacts paysagers des aménagements récents	<b>Perception depuis la rue de Saint-Malo vers la Porte de Saint-Malo</b> <i>Depuis cette rue, la porte de Saint-Malo est perceptible en fond de scène et invite à rejoindre le centre ancien de Dinan. Ce point de vue met en avant, une séquence quotidienne que peuvent observer les riverains. Ce point de vue marque la transition entre le faubourg et le tissu urbain plus récent.</i>
	Altimétrie : 71 m		
	Date : 09.02.2022		
	Heure : 11 h 49		
	Hauteur : 1,60 m		
	Focal : 50 mm		
	Angle de vue : 120 °		

